

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

La présente note est basée sur une approche comptable consolidée.

L'objectif du budget 2026 de la Communauté d'Agglomération est de maintenir la continuité de l'action publique dans un contexte où le gouvernement, s'engage dans une démarche de redressement des finances publiques pour retrouver des marges de manœuvre budgétaires, passant par un objectif d'une stabilisation des dépenses des collectivités territoriales, pesant notamment par le tassement des retours financiers de l'Etat à ces dernières.

De nombreuses opérations se poursuivent au travers du budget 2026 avec le souci de rétablir la santé financière de l'agglomération. De nouvelles opérations émergent, pour lesquelles la collectivité met tout en œuvre pour mobiliser toutes les sources de financement.

La prospective financière comprend des trajectoires établies en vue de réaliser les investissements attendus tout en préservant une santé financière satisfaisante de la collectivité lors de ce nouveau mandat, et projetant celle-ci à horizon 2030. Les objectifs : une capacité de désendettement inférieure à 10 ans, taux d'épargne brute autour de 8 % de manière consolidée (budget principal et ses annexes directes), épargne nette de 4 % et des investissements en moyenne annuelle à 24 M€ annuels.

Les axes d'effort côté dépenses comprennent toujours une réflexion en termes d'achat (regroupement de commandes, actualisation des besoins, nouvelles consultations, ...), d'optimisation du patrimoine, de la maîtrise des charges induites par les projets nouveaux, à l'évolution des participations aux organismes extérieurs, ...

Côté recettes, durant cette année, la collectivité va subir des baisses de reversements de recettes de la part de l'Etat et va devoir compenser par la mise en œuvre des mesures visant à l'optimisation dans la gestion des services et notamment sur le service des déchets.

Les éléments présentés ci-dessous intègrent l'ensemble des budgets de la Communauté, Principal, Education, Mobilité, Zones d'Activités, Voirie, Déchets et Photovoltaïque.

LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET

Un exercice consolidé 2026 marqué

par la faible dynamique des recettes de fonctionnement notamment :

- en lien avec le gel des recettes provenant des fractions de TVA nationale compensant les suppressions de la TH et de la CVAE,
- la baisse des compensations d'état sur les mesures fiscales
- la très faible revalorisation annuelle des valeurs locatives, ménages et entreprises
- et les différentes mesures détaillées ci-dessous actant la contraction des dotations de l'Etat.

Qui impose, de fait, un **exercice de contraction des dépenses**

Cependant, Un niveau important d'investissement inscrit grâce à un haut niveau d'emprunt : 5.2 M€ (budget Education, Photovoltaïque)

Une **Epargne nette** à améliorer en cours d'année

A) Les recettes de fonctionnement

2026 voit une diminution significative des recettes de fonctionnement en lien direct avec le désengagement de l'Etat à accompagner les collectivités locales, et le ralentissement de la dynamique des ressources.

• Les dotations et participations (chapitre 74) :

Les recettes issues des dotations et participations d'organismes extérieurs enregistre une perte de près de 337 K€ par rapport à 2025, soit - 2.13 %. Ce chapitre 74 s'élève à 15.5 M€.

- La **Dotation d'Intercommunalité** s'élève à 3 203 752 € (+96 K€)
- La **dotation de compensation SPS** est à la baisse (-3,5%) soit 2 196 866 €, (-80 K€)

MI 1259 notifié le 23 mars 2026 et DGF notifiée le 31 mars 2026

	Montants définitifs 2025	Montants prévisionnels 2026	Evolution 2026/2025
compensation TFB (50% réduction bases étab indust)	90 420 €	73 853 €	- 16 567 €
compensation CFE (50% réduction bases étab indust)	1 381 547 €	1 268 699 €	- 112 848 €
compensation CFE (bases mini CFE CA >5000 €)	501 215 €	510 763 €	9 548 €
compensation CFE (divers QVP/ZRR/diff presse)	19 799 €	21 552 €	1 753 €
Compensation FB et FNB	46 284 €	215 537 €	169 253 €
Compensation TH		1 293 €	1 293 €
DGF forfaitaire	3 107 526 €	3 203 752 €	96 226 €
DGF compensation	2 277 109 €	2 196 866 €	- 80 243 €
Chapitre 74 Dotations	7 423 900 €	7 492 315 €	68 415 €

Une compensation avait été instituée par l'Etat en 2021, lorsque ce dernier avait acté la suppression de taxation de 50 % de la valeur locative des locaux industriels, (TFB et CFE) mesure en faveur des entreprises. La Loi de finances 2026 a pris cette compensation comme nouvelle variable d'ajustement en actant l'application d'un coefficient de minoration de 19.3 % sur la compensation versée aux EPCI. Ainsi, la compensation conserve la dynamique des bases liée à l'inflation (+0,8%) et effet physique le cas échéant. Le montant de la compensation réduction des bases industrielles 2026 s'élève à 1,269 M€, soit une perte de 113 K€, moindre diminution due à la dynamique des bases.

Les autres participations et dotations moins récurrentes (comptes 747 et 748) perdent 5,87 % par rapport à 2025 (7.9M€ contre 8.4 M€), expliqué notamment par la perte du fonds de soutien de l'Etat aux activités scolaires (-485 K€), fin du bonus inclusion (-50 K€), de l'aide pour « le savoir rouler » (-13 K€), ainsi que l'incertitude sur la subvention d'Etat accompagnant la mesure le repas à 1 €.

L'évolution des recettes provenant de la CAF (petite enfance et éducation) vient temporiser la diminution (+ 150 K€).

- **Les impôts et taxes (chapitre 73) :**

Ces chapitres de recettes (731 et 73) comprennent dans les grandes lignes les impôts locaux décidés par la Communauté d'Agglomération et les produits relatifs aux transferts de compétences avec les communes membres ainsi que les fractions de TVA perçues.

Le chapitre s'élève au BP 2026 à 59.1 M€ contre 58.2 M€ réalisé en 2025 (tous budgets confondus).

Dont

-Etat de fiscalité MI1259 notifiant les bases prévisionnelles pour 2026, permet de projeter les produits fiscaux à taux constants

	Produits définitifs 2025	Produits prévisionnels 2026	Evolution 2026/2025
CFE	6 059 180 €	6 444 446 €	385 266 €
Taxe foncière propriétés bâties	19 881 323 €	20 345 056 €	463 733 €
Taxe foncière propriétés non bâties	1 058 804 €	1 060 757 €	1 953 €
Taxe additionnelle propriétés non bâties	169 832 €	166 371 €	- 3 461 €
Taxe d'Habitation Résidences Secondaires	795 438 €	751 914 €	- 43 524 €
TASCOM	876 743 €	876 745 €	2 €
IFER	707 616 €	716 844 €	9 228 €
fraction TVA compensation supp CVAE	2 902 904 €	2 913 242 €	10 338 €
Fraction de TVA compensation supp TH	11 364 991 €	11 422 352 €	57 361 €
Rôles supplémentaires	430 002 €	50 000 €	- 380 002 €
Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC)	1 496 355 €	1 490 000 €	- 6 355 €
FNGIR (contribution)	- 538 140 €	- 538 140 €	- €
GEMAPI	301 527 €	300 000 €	- 1 527 €
Chapitre 73 Impôts	45 506 575 €	45 999 587 €	493 012 €

MAJ des bases : hausse des valeurs locatives de 0.8 % en 2026 (1.68 % en 2025 et 3.86% en 2024) et la moyenne de variation physique des bases fiscales (+1,7%).

Bien que la dynamique fiscale d'une année à l'autre soit plus mesurée, ces chapitres progressent au total de 493 012 K€ entre 2025 et 2026, et +805 K€ fiscalité ménages et CFE hors rôles supplémentaires 2025.

*En fait les bases de **la taxe d'habitation** des résidences secondaires ont encore diminué, (-3.8. %) cela se traduit par une baisse de produit de 44 K€*

*La dynamique fiscale des bases de **Foncier Bâti** de 1.5%, couplée à la revalorisation des bases de 0.8%, elle amène cependant un produit supplémentaire par rapport à 2025 de **463 K€**.*

*Sur le **foncier non bâti**, la revalorisation automatique de +0,8 % n'est pas suffisante pour compenser l'augmentation de l'exonération agricole, principale raison de la baisse des bases.*

Depuis 2025, le taux d'exonération applicable aux terres agricoles pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) est passé de 20 % à 30 %. Cette mesure provoque mécaniquement une réduction des bases imposables pour les collectivités. L'Etat ne compense pas.

*Enfin, la **Cotisation Foncière des Entreprises** (CFE) dont les bases augmentent de 5.6 % (en dynamique) dégage un produit fiscal supplémentaire de 386 K€, atténuant la baisse projetée de CFE bases minimum dont l'étalement de la revalorisation devait impacter lourdement l'exercice 2026.*

- **La fraction de TVA**, pierre angulaire des récentes réformes fiscales et du financement des collectivités locales, (*compensant la suppression de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) a déjà fait l'objet en 2025 du gel de la dynamique fiscale sur la part TVA*). A nouveau menacée en 2026, le mécanisme est toutefois maintenu.

Les montants sont quasi-équivalents, (+0.47 % soit 68 K€)

Fraction CVAE 2 913 242€

Fraction TH 11 422 352 €

-En 2024, la taxe Gestion Environnementale des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été instaurée et l'assemblée a voté d'un produit de 300 000 € levé auprès des contribuables

La taxe GEMAPI est ce que l'on appelle une taxe affectée (elle ne peut servir à autre chose que la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations).

L'intercommunalité ne vote pas des taux mais un produit qui est ensuite réparti par les services fiscaux sur 4 types de contribuables (impôts fonciers sur le bâti et le non bâti, taxe d'habitation (RS), cotisation foncière des entreprises) en fonction des recettes que ces taxes ont procuré l'année précédente.

Le produit contribuera notamment au financement de l'opération Objectif Sol, mais financera aussi les cotisations syndicales, un poste de chef de service grand cycle de l'eau et des travaux supplémentaires permettant de renforcer cette politique publique.

Il est proposé de reconduire de lever ce **même produit de 300 000 € en 2026**.

-Le **reversement au titre du Fonds National de Garanties Individuelles de Ressources FNGIR**

Héritage de la réforme de la taxe professionnelle, fonds national mis en place pour péréquer les effets de la réforme entre collectivité.

La CAGG est contributrice à hauteur de 538 140 €

-Le **Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** est estimé à montant constant, à 1 490 000 € pour la CAGG, à confirmer selon la notification attendue en juin juillet 2026.

-**Les attributions de compensation** sont calées en prévisionnel sur la base des AC validées en CLECT à l'automne 2025 et révisées en janvier 2026 :

✓ BUDGET PRINCIPAL

En recette 455 115 €

En dépense, les reversements d'Attributions de compensations aux Communes 9 879 946 €,

dont AC transport scolaire pour 436 160 € et AC transport Urbain pour 86 100 € reversées par le biais d'une subvention au budget mobilité.

dont les 2 622 924 € renvoyés aux communes pour le contingent SDIS constaté en janvier 2026

✓ BUDGET VOIRIE

En recette AC de fonctionnement 314 821 € et AC d'investissement 1 140 986 €

Elles pourront évoluer en cours d'exercice du fait des dossiers examinés en CLECT 2026.

En 2026, le décalage de perception du FCTVA sur les travaux de Voirie devrait amener en cours d'exercice à une révision à la hausse des AC pour garantir la réalisation d'un montant de travaux permettant d'aller mobiliser le FAVIL départemental.

-Le **Versement Transport**, le produit attendu 2026 est projeté à hauteur de 1,850 M€.

-L'harmonisation des taux de taxe d'aménagement et le reversement par les Communes du Foncier Bâti sur les Zones d'Activité Economiques :

Ces sujets, abordés dans le Pacte Financier et fiscal approuvé en 2022, ont fait l'objet d'une réflexion en 2024 et 2025, sans avoir permis de trouver un consensus. Ces sujets devront être réexaminé dans le cadre du nouveau pacte.

- **Les produits du domaine et des services (chapitre 70) :**

Sur les budgets liés, le chapitre se stabilise à hauteur de 3.6 M€ en 2026.

-Les mécanismes de facturation des familles pour l'accueil en crèche reste fondé sur des tranches tarifaires liées au quotient familial et n'a pas varié depuis 2017. Recettes 510 K€

-Les niveaux de tarifications de la compétence Scolaire et leur harmonisation sur le territoire, à compter de la rentrée scolaire 2023-2024, ont permis de rétablir l'équité sur le territoire. Cependant, la recette globale est constante depuis 2022 : 2.3 M€ sur l'ensemble des services ALAE, ALSH, Restauration.

En consolidé, le chapitre évolue de 6,6 M€ en 2025 à 5,7 M€ en 2026, marqué en 2025 par des ventes de terrains sur le budget ZA pour un montant de 1,080 K€

Détail Chapitre 70	Produits des services	CA 2025	BP 2026
Budget principal	facturations crèches /services culturels/remboursements entre budgets	919 855 €	654 100 €
Budget principal	Vente terrains projetés ZAE	1 078 531 €	300 000 €
Mobilité	Régie TAD	4 925 €	5 000 €
Voirie	remboursements Communes et budgets annexes	600 469 €	598 000 €
Déchets	produit redevance spéciale et ventes de composteurs	1 545 509 €	1 169 400 €
Education	Facturations cantine/ALAE/ALSH	2 521 107 €	2 571 685 €
Photovoltaïque	Revente énergie	38 227 €	50 000 €
	Total	6 708 623 €	5 348 185 €

-Les remboursements des mises à disposition et refacturation de services (SIG, politique de la ville, voirie, espaces verts, budgets annexes ...) demeurent à même hauteur 1.4 M€

- **Autres recettes de fonctionnement :**

Les recettes dues au titre du **remboursement des absences** évoluent en fonction des personnes en situation d'arrêt maladie et de la couverture de ces absences par nos assurances. Le montant inscrit au BP 2026 s'élève à 306 000 € en consolidé. **(chapitre 013)**

Les recettes de gestion courante, principalement composées des **locations**, s'élèvent en 2026 à 343 600 €. **(chapitre 75)**

	Nature des locations	Montant
Budget principal	Divers loyers cinéma Gaillac (Cine 81, Brasserie curien, imagin café)	47 412,00
	OSCA : loyers pépinière / hôtel, abonnement coworking, domiciliation et réservations salle de réunion et de bureaux	64 000,00
	Maison Mas de Rest	6 000,00
	Loyer Cuma Oenologique du Gaillacois	9 602,88
	Loyer annuel Photosol	105 111,00
	Loyer ciné Graulhet	10 000,00
	Loyers Medipole	50 803,00
	OSCA : loyers pépinière / hôtel, redevance CRYPTEO et réservations salle de réunion et de bureaux	14 700,00
	Loyer Vinopole	2 400,00
	Loyer crédit agricole	1 507,08
	Loyer SCM Le Tescou sur 12 mois	4 500,00
Budget Education	Loyer RécréaBrens	18 000,00
	Total	334 035,96

Les recettes exceptionnelles et financières recensent des recettes à caractère parfois imprévisibles et notamment une partie des remboursements d'assurances, de versements de trop payés et exceptionnellement en 2025 l'indemnité assurance attendue sur les désordres du bâtiment MJC de TECOU pour un montant de 793 440 € sur le budget de l'Education, constatée à la clôture 2025 en rattachement de produit mais restant à percevoir.

Une **recette exceptionnelle** en 2026 correspondant à la reprise d'un camion Polybenne à hauteur de 9 600 € sur le budget des déchets.

FOCUS Déchets

Des mesures fiscales rendues indispensables sur l'exercice 2026

Concernant le budget Déchets, la dynamique provenant de l'impact de la revalorisation des bases des valeurs locatives ne permet pas d'équilibrer celui-ci

En 2025, malgré la poursuite des hausses de charges, les élus n'avaient pas souhaité augmenter la fiscalité et avaient choisi de dégrader l'autofinancement des équipements épargne nette négative (-312 k€).

En 2026, l'équilibre de la section de fonctionnement du service Déchets est conditionné par l'augmentation du Taux de TEOM : l'objectif est d'équilibrer sa gestion par les produits et taxes du service rendu

Face à l'augmentation continue et exponentielle du coût du traitement des déchets, malgré la rationalisation et la diminution des tonnages de déchets qui nous permet d'éviter les majorations, notre taux de TEOM (11,12% largement inférieur à la moyenne départementale de 13,81%) ne suffit plus à l'équilibre de ce budget.

- Lors des arbitrages budgétaires, **l'équilibre du budget de fonctionnement (-463 000 €) implique l'augmentation des ressources et donc de la fiscalité. Le taux devrait passer en 2026 de 11.12% à 11.71 % (taux moyen pondéré), soit + 5 % et 0.59 point.** L'impact représente sur une base fiscale moyenne, correspondant à une maison classique classée en catégorie 5, une augmentation de 13 €.
- **Par ailleurs**, à la demande de l'ancien exécutif, une étude a été réalisée pour étudier la **mise en place d'un service supplémentaire de « propreté » pour accompagner le déploiement des PAV**, favoriser l'acceptation du changement de pratique, en lien avec la mise en place de la TEOM différenciée.
- *Les objectifs sont :*
 - *Garantir une protection suffisante de la salubrité publique sur les sites de PAV dans le cadre de l'exercice de la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés*
 - *Ramasser les déchets laissés au pied des PAV collectifs (colonnes aériennes et cuves enterrées),*

Les conditions de mise en œuvre de ce service doivent être strictes, strictement liés au fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés, et non lié à la propreté urbaine, pour que ce service puisse être financé par la TEOM.

Le coût de ce nouveau service est estimé à 40 000 € pour 2026.

Au vu de la notification des bases fiscales, via l'état 1259 TEOM, il est **nécessaire de lever un produit de 9 220 550 €** sur l'ensemble du territoire, soit un produit supplémentaire de 503 600 €, soit un taux inchangé pour la zone Point d'Apport Volontaire de 11.12 % et un taux pour la zone Porte à Porte de 11.87% (soit +6.74% et 0.75 point).

Cette recette supplémentaire permet le retour de l'épargne nette de ce budget à zéro.

Références bases 1259 TEOM			
ZONES	BASES TEOM PRÉVISIONNELLES 2026	TAUX 2026	PRODUITS 2026 estimés par Zones
Zone 01 - Ramassage en Porte à porte PAP	67 145 014 €	11,87%	7 970 113 €
Zone 02 - Point de regroupement ou point d'apport volontaire PAV	11 244 936,00	11,12%	1 250 437 €
Total général	78 389 950,00 €		9 220 550 €

*Cas particulier : La gestion des zones de Couffouleux Giroussens dépend du SMICTOM de LAVAUR
Le SMICTON vote les taux équilibrant son service de collecte et de traitement.
La CAGG perçoit le produit de la TEOM qu'elle reverse intégralement au SMICTOM*

N°zone	Communes	Bases 2026 notifiées	taux 2025 par zone	Produit 2025
03	Couffouleux taux plein	2 613 910 €	9,36%	244 662 €
03	Giroussens UR taux plein	964 371 €	9,36%	90 265 €
04	Giroussens RU taux réduit	582 369 €	7,02%	40 882 €
TOTAL				375 809 €

B) Les dépenses de fonctionnement

La progression des dépenses de fonctionnement des budgets dits liés (principal et scolaire uniquement) est sous contrôle. Elle s'élève à 2.91 % entre 2026 et 2025 et son volume s'établit à 60.8 M€, contre 59.1 M€ entre 2025 et 2024.

En consolidé, +6.51 % entre CA 2025 et BP 2026, alors qu'elle était de +6.05 % entre CA 2024 et BP 2025. la hausse n'est pas significative car elle agrège des budgets contraints ou choisis Cette progression a fait l'objet d'une attention particulière et d'un travail approfondi en vue d'endiguer l'évolution des dépenses de gestion.

L'évolution 2026 s'explique ainsi principalement par les variations des chapitres 011, 012 et 65.

➤ **du chapitre 011**, +1.2 M€ dus notamment à d'importantes hausses de certains postes de dépenses : coût alimentation et prestations cantine, entretien du parc immobilier très conséquent, location d'Algecos lors des opérations de réhabilitation ou construction, maintenance des parcs de matériels ou logiciels, assurances...

➤ **du chapitre 65** qui comptabilise les subventions et participations + 394 K€, versées aux divers organismes, crèches associatives, centres de loisirs, coopératives scolaires, programmes d'aides économiques aux entreprises, aides rénovation habitat pour les particuliers..., dont l'indexation se fait généralement sur le coût de l'inflation, ou approchant

➤ mais il faut noter une évolution contenue du **chapitre 012** charges de personnel (+600 K€ alors même que plus de 350 K€ résultent de l'impact de la hausse des cotisations retraite CNRACL) **et 65**.

Les précisions ci-dessous sont effectuées à l'échelle des budgets consolidés (7 budgets).

Charges à caractère général :

Au sein des budgets consolidés, ces dépenses augmentent de + 27.32% entre le réalisé CA 2025 et le BP 2026 et s'élèvent à 17.5M€ (+3.7 M€). Elles représentent 21.80% des dépenses réelles de fonctionnement en 2026 contre 18.22% sur le réalisé en 2025.

Au sein des budgets liés, ces dépenses augmentent de 12 % entre le réalisé 2025 et le BP 2026 (*pour mémoire +8.75 % entre le réalisé 2024 et le BP 2025 (8.24% entre le réalisé 2023 et le BP 2024)*) et s'élèvent à 10.8M€.

Elles représentent 17.48% des dépenses réelles de fonctionnement en 2026 contre 16.13% sur le réalisé en 2025.

Les principales évolutions du chapitre 011 en budgets liés sont les suivantes :

	2024	2025	2026	Variation 2026/2025	Remarques
Fluides (60611 60612 60613 60621)	1 547 743 €	1 304 390 €	1 339 500 €	35 110 €	
Carburants (60622)	358 920 €	268 839 €	281 620 €	12 781 €	
Frais de télécommunication (6262)	177 220 €	186 975 €	163 744 €	- 23 231 €	
Frais affranchissement (6261)	58 713 €	42 024 €	41 350 €	- 674 €	
Participations (6281 6284 6287 6288)	1 243 518 €	605 282 €	1 048 799 €	443 517 €	Principal +46K€ (augmentation prestations Aires GVD, pluvial) Education +394K€ (remboursement fluides aux communes, séjours, frais de bus, intervenants, classes de neige, participations aux RER, sorties de fin d'année, ...)
Impôts (63512)	106 082 €	69 082 €	72 000 €	2 918 €	
Assurances (6161 6168)	387 510 €	417 945 €	443 654 €	25 709 €	
Documentation (6182)	42 487 €	39 865 €	41 343 €	1 478 €	
Formations (6184)	107 908 €	122 906 €	172 040 €	49 134 €	
Frais d'actes et de Contentieux (6226 6227)	113 432 €	137 133 €	147 500 €	10 367 €	
Indemnités régisseurs et comptable (6225)	110 €	- €	110 €	110 €	
Produits de traitement (60624)	2 358 €	960 €	- €	960 €	
Frais nettoyage des locaux (6283)	221 474 €	164 757 €	220 135 €	55 378 €	
Vêtements de travail (60636)	32 649 €	37 804 €	54 100 €	16 296 €	
Fournitures techniques (60631-2-3)	237 583 €	235 401 €	261 350 €	25 949 €	
Locations (6132 6135)	752 548 €	611 086 €	340 429 €	- 270 657 €	
fournitures administratives, culturelles et scolaires (6064 6065 6068)	767 641 €	616 775 €	737 178 €	120 403 €	Fournitures principal +17K€ (fonds de livres médiathèque) Education +85 K€ (forfait élève/fournitures) déchets +18,5K€
Prestations de services (611 6042 617)	3 838 738 €	3 687 103 €	4 053 453 €	366 350 €	Déchets 164,3K€ (révision de prix des marchés), Education 129 K€(cout des repas régie et externalisés), Principal 69 K€ (révision triennale PLH)
Entretiens et maintenances (6152 6155 6156)	1 631 927 €	1 524 630 €	2 249 517 €	724 887 €	Education 341 K€ Principal 93 K€
Divers (6228 6238)	832 173 €	1 013 587 €	1 011 299 €	- 2 288 €	
Fêtes et cérémonies et réceptions (6232 6233 6257)	59 243 €	27 373 €	40 154 €	12 781 €	
Impressions publications et RP (6236 6237 6231)	113 901 €	119 310 €	156 620 €	37 310 €	
Déplacements (6247 6251 6256)	61 988 €	56 626 €	68 915 €	12 289 €	
Total du détail de ces postes	12 695 866 €	11 287 933 €	12 944 810 €	1 656 877 €	

• Frais de personnel :

Les frais de personnels sont contenus grâce aux réorganisations entreprises depuis septembre 2024

La commande politique passée à l'automne 2024 visait à optimiser ce poste sans dégrader le service aux habitants.

La méthode a respecté les consignes données par les élus :

- supprimer les temps de coordination interne sans dégrader les temps consacrés aux usagers.
- repenser les organisations à chaque mouvement naturel (retraite, départ, fin de CDD), chaque poste libéré doit être réinterrogé, réorganisé, mutualisé, avant toute décision de remplacement,
- se concentrer et s'améliorer sur les missions essentielles,

Au titre des budgets liés, le chapitre évolue de 1.864% entre 2025 et 2026 et s'établit à 31.8 M€. Les dépenses de personnel, principales dépenses de fonctionnement, représentent 51.24% des dépenses réelles de fonctionnement.

détail 012					
Principal	CA 2024	CA 2025	Variation %	BP 2026	Variation %
Masse salariale	14 154 436 €	14 304 916 €	1,06%	14 428 434 €	0,86%
Refactuations	577 295 €	271 343 €	-53,00%	296 440 €	9,25%
Total 012	14 731 731 €	14 576 259 €	-1,06%	14 724 874 €	1,02%
Education					
Masse salariale	15 486 170 €	15 931 811 €	2,88%	16 351 438 €	2,63%
Refactuations	548 335 €	678 652 €	23,77%	620 510 €	-8,57%
Total 012	16 034 505 €	16 610 463 €	3,59%	16 971 948 €	2,18%

A elles seules, les mesures nationales issues de la Loi de finances 2025 concernant l'augmentation des cotisations patronales retraites (CNRACL) représentent en 2026 respectivement sur le chapitre 012 : 268 K€ sur le budget Principal (+ 22 K€ par rapport à 2025) et 242 000 K€ sur le budget Education (+ 22 K€ par rapport à 2025)

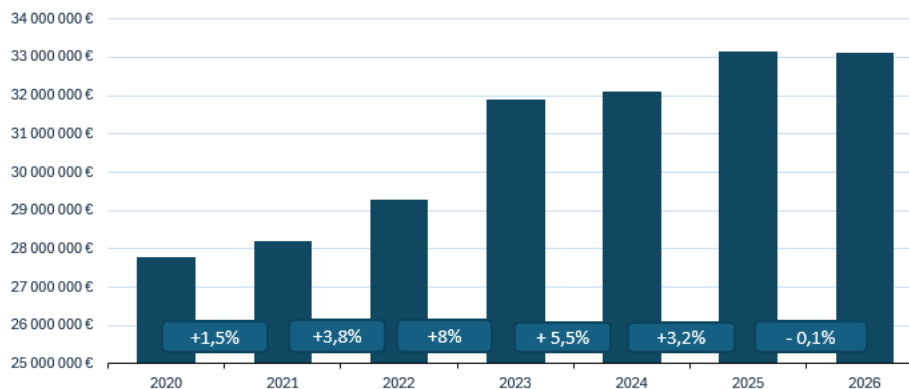
Une mesure très impactante qui s'inscrit dans le temps : +3 points sur le taux/an, de 2025 jusqu'en 2028, le taux passant ainsi de 31.65% à 43.65 % en 4 ans.

Au 1^{er} janvier 2026, le montant du SMIC brut horaire est porté à 12,02 euros, soit 1 823,03 euros mensuels bruts sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires ; Cependant, en l'absence de revalorisation concomitante du minimum de traitement de la fonction publique (actuellement fixé par référence à l'indice majoré 366, soit 1.801,74 euros), celui-ci devient inférieur au SMIC.

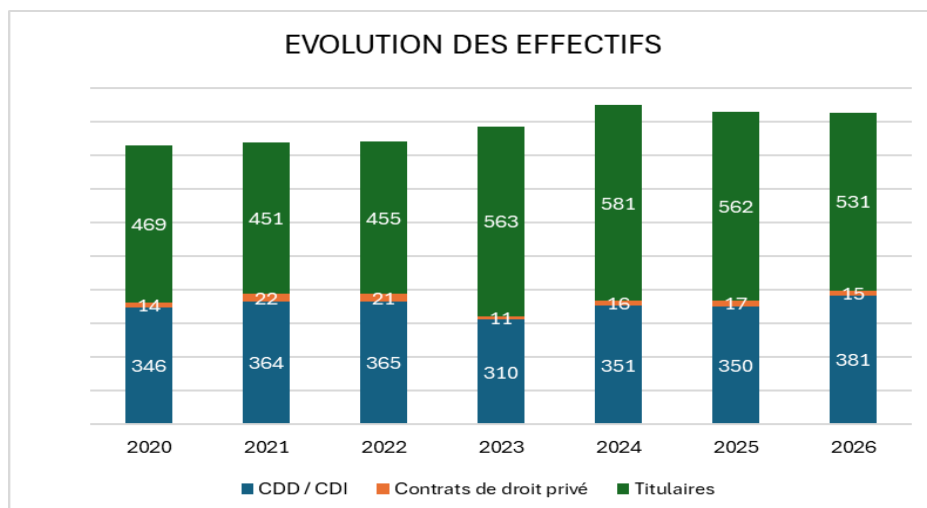
Par conséquent, les agents rémunérés sur l'indice minimum de traitement (IM 366) bénéficient d'une indemnité différentielle.

A compter du 1er janvier 2026, la collectivité fait le choix de s'auto assurer (provisions) en matière d'assurances statutaires pour les agents IRCANTEC. En effet, en 2025 le taux de cotisations a augmenté significativement avec un passage de 0.85% à 1.65

Evolution de la masse salariale 2020/2026



EVOLUTION DES EFFECTIFS



Entre 2022 et 2024, le nombre de titulaires augmentent du fait de la mise en place du plan triennal de titularisation.

Entre 2025 et 2026 il y a eu beaucoup de départs de fonctionnaires (retraite, retraite pour invalidité, mutations), leurs remplacements ont principalement été pourvus par des agents contractuels

Afin de contenir l'évolution de la masse salariale conformément aux orientations il s'agira :

- D'adapter régulièrement l'organisation pour une meilleure efficacité.
- D'anticiper chaque départ en retraite
- D'examiner systématiquement toutes les demandes de remplacement liées à ces départs afin de contenir la progression de la masse salariale et d'adapter les profils aux nouveaux besoins.
- D'analyser chaque demande de remplacement liée à l'absentéisme pour raison de santé avec étude au cas par cas selon les critères de continuité absolue du service, de normes d'encadrement et service de proximité.
- De prioriser les agents en situation de reclassement médical.
- De mobiliser davantage les directions opérationnelles dans le pilotage de la masse salariale, à partir d'outils de suivi partagé des dépenses RH.

En parallèle de cet effort, la collectivité prévoit pour 2026 le maintien d'une politique d'avancement de grade et de promotion interne qui permettra de reconnaître l'implication des agents.

La collectivité interroge sa politique de rémunération. Une étude est lancée en mode projet afin de mettre en place une cotation des postes, c'est-à-dire de verser une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) identique aux agents occupant les mêmes fonctions. Une évaluation financière est en cours ainsi que le mode de financement. A ce stade, l'impact de cette réforme n'est bien entendu pas traduit au sein du projet de budget.

En matière de prévention et de lutte contre l'absentéisme, la structuration du service Santé & Protection Sociale, doit permettre :

- D'améliorer les conditions de travail
- D'apporter une écoute de proximité des situations de travail des agents
- De réduire l'accidentologie et à plus long terme la maladie professionnelle
- La mise à jour du document unique
- La poursuite du diagnostic sur les risques psychosociaux
- La mise en place de la télémédecine

• Charges de gestion courante :

Les dépenses de ce chapitre comprennent globalement les admissions en non-valeur, les indemnités des élus et l'ensemble des participations et subventions (organismes extérieurs, associations, ...). Dans le présent rapport, ne sont pas évoquées les subventions entre budget principal et annexes étant donné qu'elles se répercutent en dépenses et en recettes (chapitre 74 et 65).

Le chapitre 65 représente 20% des dépenses réelles de fonctionnement en 2026, contre 22,3% en 2025.

Cette enveloppe diminue de 2026 (16 M€) à 2025 (18,2 M€) d'environ 2,2 M€ en budgets consolidés du fait notamment du renvoi du contingent Incendie et secours (SDIS) aux Communes. A périmètre égal, l'enveloppe du chapitre 65 augmente de 2025 (15.6M€) à 2026 (16 M€), soit + 410 K€ en budgets consolidés (pour mémoire +1M€ entre 2024 et 2025)

Parmi les principales augmentations de postes :

- la subvention d'équilibre du budget principal au budget de l'Education 24 190 886 € (+8.22 % d'augmentation des bases de FB (*retour de fiscalité suite à fiscalisation de la compétence en*

2021) +1 300 000 € pour équilibre du budget.

- Les subventions aux organismes et associations :
OGEC 556 K €, CLSH 1,7 M€, ALAE 478 K€, (sur ces 2 postes +129 K€) coopératives scolaires 151 K€ (+31 K€), MJC 390 K€, Habitat 22.5 K € (+11 K€), crèches associatives 840 K€ (+42 K€)
- Les tarifs du syndicat Trifyl (TGAP + capitation) : + 368 200 €
- Le reversement de l'excédent de l'assainissement collectif 250 K€ au SIAEPG, qui clôture le transfert de compétence assainissement.

- Charges exceptionnelles le chapitre 67 permet notamment de corriger les écritures en annulation des exercices antérieurs. Il est provisionné à hauteur de 95 000 € tous budgets confondus.

- Provisions chapitre 68 – il est prévu de constituer une provision sur le budget Principal à hauteur de 358 000 € pour risques et charges, divers contentieux en lien avec les affaires juridiques (loyers, liquidations, indemnités ...), protections fonctionnelles, auto-assurance maladie accident des agents contractuels IRCANTEC

- Les intérêts de la dette :

L'encours de dette consolidé (tous budgets confondus) de la Communauté d'Agglomération se compose de 76 emprunts au 01/01/2026 contre 84 emprunts au 01/01/2025.

En n'évoquant que les budgets liés (Principal et Education) : les intérêts s'élèvent à 853 000 € contre 811 918 € en 2025.

Des emprunts sont envisagés en 2026 pour un montant total d'environ 5.1 M€, (hors emprunt ZA) répartis sur les budgets Education (5,052 M €), Photovoltaïque (78 K€).

Ces prêts, équilibrant la section d'investissement, seront réinterrogés en cours d'année pour assurer que des subventions ne soient pas inscrites en leur place ou que le volume des projets d'équipement inscrits au budget reflète le plus fidèlement l'exécution prévisible sur 2026.

Enfin, un emprunt d'équilibre de 6,7 M€ est inscrit au titre de la comptabilité de stock du budget ZAE.

Les lignes de trésorerie souscrites pour assurer la flexibilité des différents comptes bancaires vont faire l'objet de mobilisation optimisée de façon à réduire le plus possible les intérêts. Un travail est engagé sur l'optimisation de la trésorerie. Les intérêts sont inscrits à hauteur de 50 K€ annuels.

La mesure consistant au décalage du reversement du FCTVA en année n+1, calculé sur les équipements réalisés en année N, va lourdement et durablement impacter la trésorerie.

En 2026, La CAGG devra mobiliser un emprunt relais dans l'attente du versement du FCTVA,

	Travaux	FCTVA
Budget Principal	5 979 198 €	980 828 €
Budget Education	10 821 263 €	1 775 120 €
Budget Mobilité	1 361 036 €	223 264 €
Budget TEOM	2 464 167 €	404 222 €
Budget Voirie	2 230 153 €	365 834 €
TOTAL	22 855 817 €	3 749 268 €

Simulation du coût d'un emprunt relais sur 18 mois

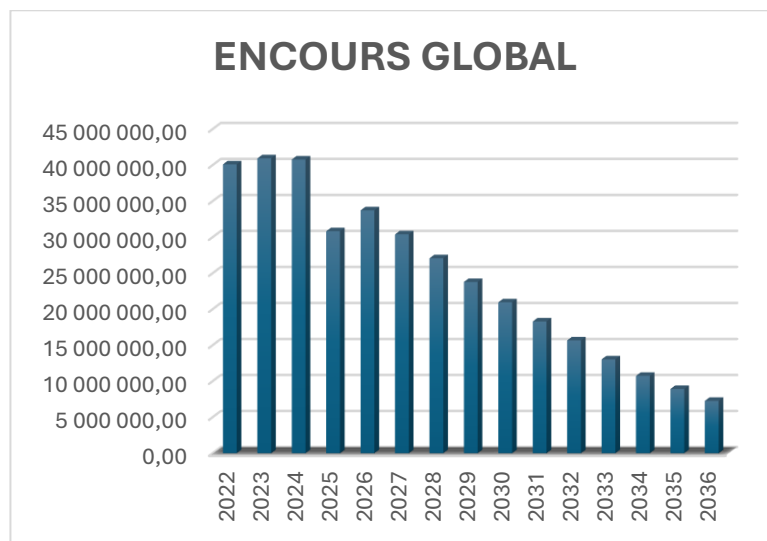
Le prêt relais de La Banque Postale permet de financer des investissements adossés à une ressource à venir, subventions ou fonds de compensation de la TVA (Un préfinancement de recette : ceci permet d'emprunter sur une durée courte, amortissement in fine : capital uniquement à la dernière échéance du prêt, grâce aux recettes attendues, remboursement anticipé gratuit : si obtenue la recette plus tôt, remboursement anticipé gratuit à chaque échéance.

Montant du prêt :	3 740 000,00 €	Taux du prêt : i	3,00 %
Durée du prêt :	1 an(s) et 6 mois	Coût total des intérêts :	168 300,00 €
Première échéance :	9 350,00 €/mois	Montant total dû par l'emprunteur :	3 908 300,00 €
Dernière échéance :	3 749 350,00 €/mois		

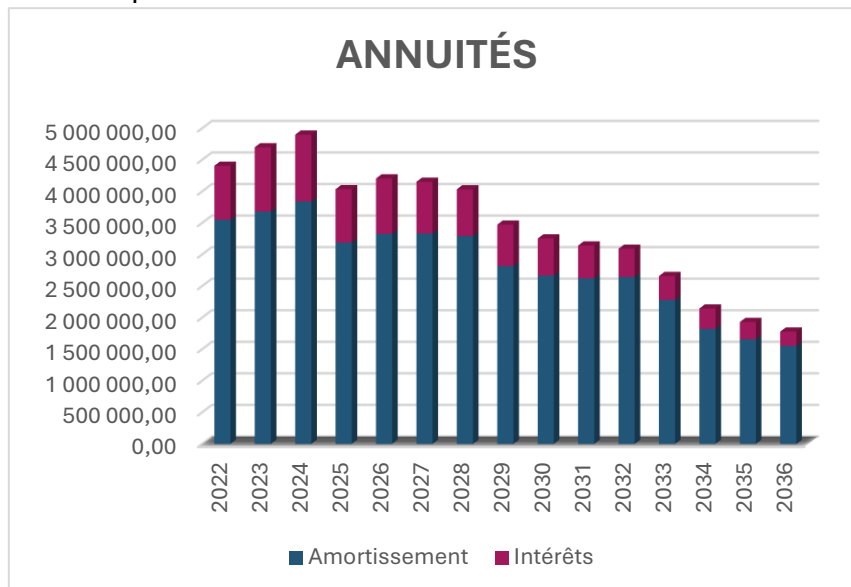
Le coût des intérêts est projeté au maximum à hauteur de 168 300 €. Le montant sera déterminé une fois ajusté le coût des équipements 2026.

Focus dette

Au 1er janvier 2026, l'encours de dette s'élève à 33.7 M €.

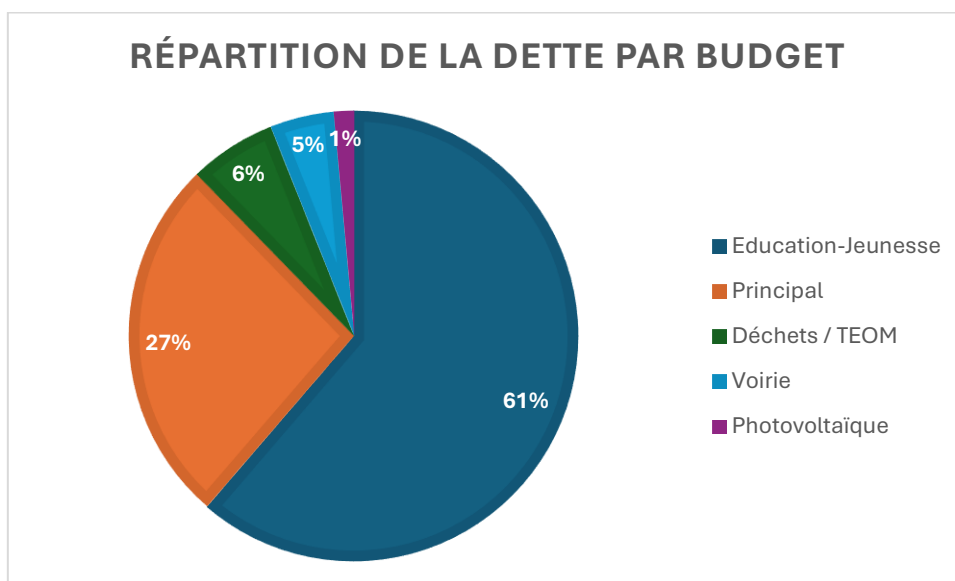


La charge du remboursement de la dette diminue significativement à partir de 2025, notamment à la suite du transfert des compétences Assainissement collectif et Eau Potable au SAEP du Gaillacois.



Au 1^{er} janvier 2026, l'annuité de dette (capital et intérêt) représente globalement 4.2M €

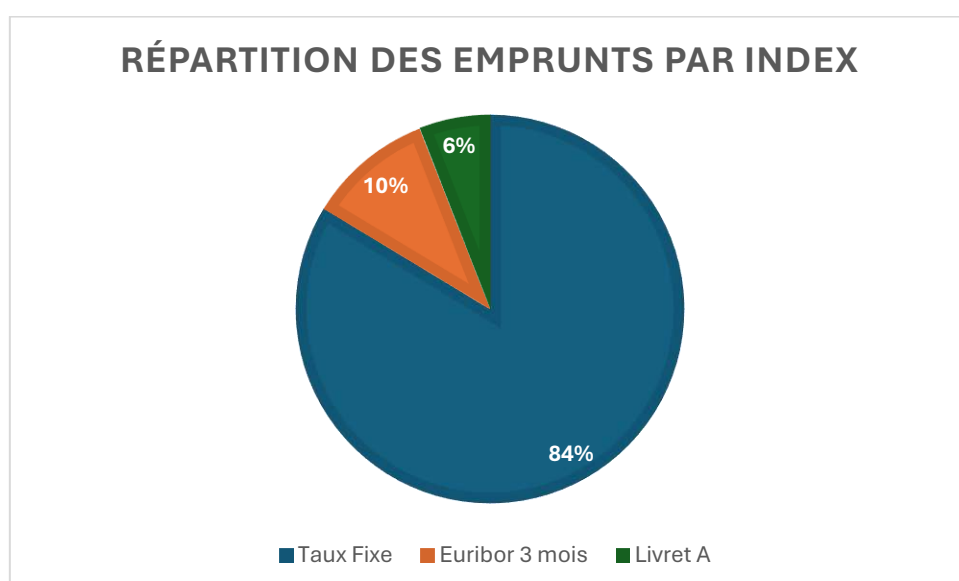
Détails par budgets



Deux budgets portent 88% de la dette communautaire : le Principal, l'Éducation jeunesse.

Budget	Capital restant dû	%
Education-Jeunesse	20 634 380,65	61,30%
Principal	8 904 002,01	26,45%
Déchets / TEOM	2 096 855,44	6,23%
Voirie	1 543 570,72	4,59%
Photovoltaïque	480 000,00	1,43%
Total	33 658 808,82	100,00%

Structure de la Dette

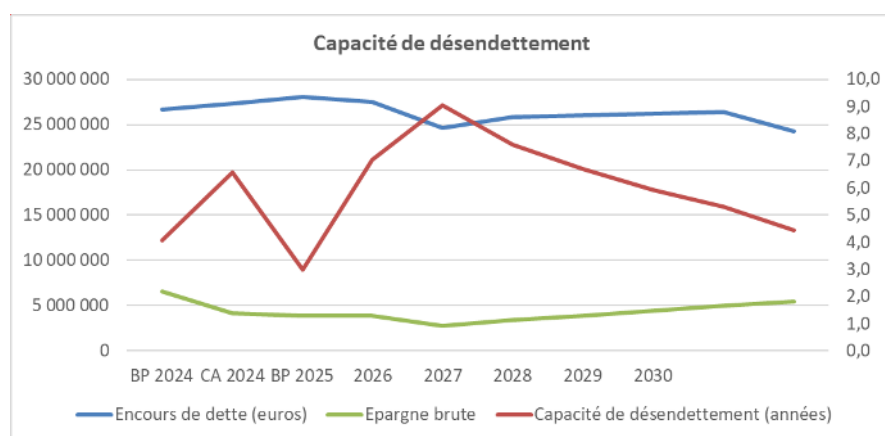


Indice	Capital restant dû	%
Taux Fixe	28 164 551,87	83,68%
Euribor 3 mois	3 504 513,64	10,41%
Livret A	1 989 743,31	5,91%
Total	33 658 808,82	100,00%

Notre dette se compose principalement d'emprunts à taux fixes.

Enfin, notre capacité de désendettement visera les 9 ans à horizon 2026. L'enjeu principal est d'améliorer nos épargnes.

Budgets liés



C) Les Épargnes

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

L'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. La préservation d'un niveau « satisfaisant » d'épargne brute doit donc être le fondement de toute analyse financière prospective, car il s'agit à la fois d'une contrainte de santé financière (la collectivité doit dégager chaque année des ressources suffisantes pour couvrir ses dépenses courantes et rembourser sa dette) et légale : **l'épargne brute ne doit pas être négative.**

L'épargne nette (ou capacité d'autofinancement) représente l'excédent de la section de fonctionnement qui, une fois le capital de la dette de l'exercice remboursé, sert à autofinancer les investissements de la Collectivité.

Cet indicateur est déterminant pour apprécier la capacité d'une collectivité à financer une partie de ses investissements sans recourir systématiquement à l'emprunt. Il constitue également un repère pour ajuster le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en fonction des marges disponibles.

Une épargne nette positive renforce la soutenabilité financière et facilite le financement des projets. À l'inverse, une épargne durablement faible peut limiter la capacité d'emprunt et fragiliser la trajectoire

financière. **C'est pourquoi il est essentiel d'analyser l'épargne nette sur plusieurs exercices, et non sur une seule année.**

Lorsqu'une collectivité se retrouve en épargne nette négative, elle peut mobiliser ses recettes propres d'investissement pour couvrir le remboursement du capital de la dette. Cela repose principalement sur le FCTVA, la taxe d'aménagement et les produits de cession d'immobilisations. **Ce recours doit toutefois s'inscrire dans une stratégie globale visant à rétablir une épargne brute suffisante.**

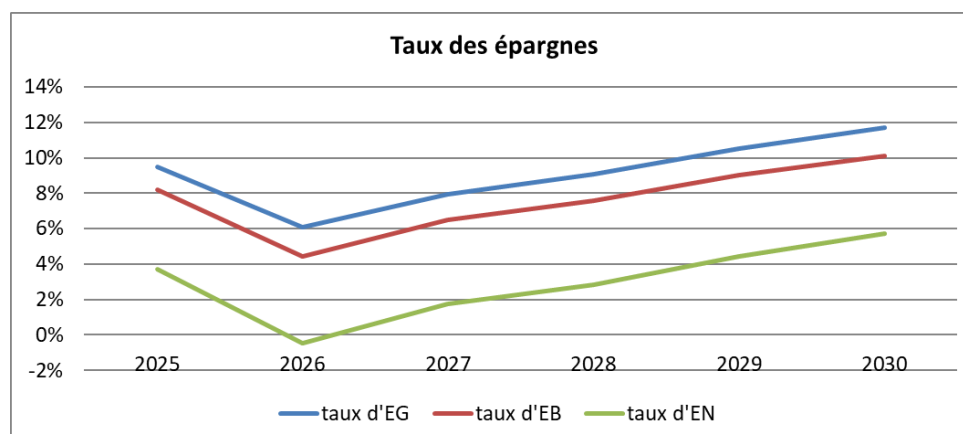
Au regard de la répartition et de l'évolution des dépenses et recettes de la section de fonctionnement, les épargnes sont projetées à un objectif réaliste. Cette prospective vise à établir une trajectoire à atteindre en vue de favoriser l'autofinancement des nombreux investissements prévus sur le mandat.

Le recours à de nouveaux emprunts est donc prévu. Les indicateurs de santé financière sont scrupuleusement observés (capacité de désendettement, taux d'épargnes, ...) pour maîtriser la réalisation des exercices projetés. La mise en place du Plan pluriannuel d'Investissement doit permettre de confronter nos capacités à nos ambitions jusque 2032.

Nous réaliserons l'analyse des épargnes aux budgets dits « liés » et « consolidés » pour une complète transparence.

La prospective des budgets « liés » envisagée jusqu'à 2030 prévoit une reconstitution progressive de l'épargne nette à 6% des recettes réelles de fonctionnement. L'objectif est de dégager des programmes annuels d'équipement à hauteur de 20 M€ / an, hors bénéfice des excédents de clôture N-1.

Ces évolutions permettront de maintenir un niveau d'équipement élevé avec une projection d'emprunts nouveaux également significative 37 M€ d'ici 2030 au regard des 100 M€ de dépenses d'équipement. Des subventions sont aussi inscrites à hauteur de 31 M€ (6 M€ par an). Le niveau de l'épargne brute devra atteindre son objectif sur la période 2025-2030, soit s'élever à hauteur de 7.3 M€ soit un taux d'épargne brute de 10%.



La chaîne des épargnes (soldes intermédiaires de gestion) est présentée dans le tableau ci-dessous : Tous budgets confondus (et non uniquement Education et principal comme ci-dessus), en prospective des budgets « consolidés » le niveau de taux d'épargne brute cible est de 4% en 2030.

Prospective budgets consolidés									
GAILLAC-GRAULHET AGGLO	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Tableau des soldes de fonctionnement									
+ Produits fiscaux	52 208 142	56 703 904	56 615 454	58 208 099	58 808 213	60 108 968	61 218 746	62 367 693	63 556 932
+ Dotations et subventions	15 057 638	15 684 428	15 721 004	15 826 903	15 490 321	15 603 000	15 603 000	15 603 000	15 603 000
+ Produits de gestion courante	8 751 549	10 140 120	7 748 385	8 379 899	6 408 310	7 584 708	8 587 934	9 891 826	10 996 095
= Produits de fonctionnement courant	76 017 329	82 528 452	80 084 843	82 414 901	80 706 844	83 296 676	85 409 680	87 862 519	90 156 027
- Charges de personnel	31 101 431	34 238 073	33 307 087	33 846 445	34 560 206	35 107 840	35 705 550	36 314 044	36 933 521
- Charges à caractère général	15 571 006	20 932 468	15 724 679	13 715 137	17 501 682	16 174 025	16 469 716	16 771 321	17 078 957
- Charges de gestion courante	24 138 158	26 229 160	25 235 077	26 301 169	26 390 652	26 871 627	27 160 359	27 456 461	27 760 133
= Charges de fonctionnement courant	70 810 595	81 399 701	74 266 843	73 862 751	78 452 540	78 153 492	79 335 625	80 541 825	81 772 612
= Epargne de gestion	5 206 734	1 128 751	5 818 000	8 552 150	2 254 304	5 143 184	6 074 056	7 320 694	8 383 415
+ Produits exceptionnels et financiers	226 824	1 177 295	1 168 609	203 735	191 620	38 500	38 500	38 500	38 500
- Charges exceptionnelles et financières	1 295 839	1 403 260	1 193 438	1 408 389	1 500 200	1 138 336	1 230 677	1 312 087	1 376 325
= Epargne brute	4 137 719	902 786	5 793 171	7 347 496	945 724	4 043 348	4 881 879	6 047 107	7 045 590
Tableau des soldes d'investissement									
- Remboursement des emprunts	3 685 039	3 986 705	3 864 229	3 190 210	3 482 200	3 452 886	3 570 290	3 566 561	3 518 444
= Epargne nette	452 680	-3 083 919	1 928 942	4 157 286	-2 536 476	590 462	1 311 589	2 480 546	3 527 146
+ Recettes propres	2 935 833	6 111 765	2 706 487	4 137 334	7 522 951	4 047 181	3 951 701	4 011 435	3 938 299
+ produit des cessions	429 595	30 160	0	0	446 400	0	0	0	0
= Capacité d'investissement	3 818 108	3 058 006	4 635 429	8 294 620	5 432 875	4 637 643	5 263 290	6 491 981	7 465 445
<i>Travaux d'investissement et autres dépenses</i>	17 147 219	36 940 434	17 290 672	16 505 700	31 793 405	24 867 110	24 285 060	24 649 201	24 203 360
<i>Affectations de résultats N-1</i>	6 269 221	2 326 602	2 329 407	2 397 730	3 826 452	0	0	0	0
<i>Subventions</i>	5 885 051	11 693 991	4 449 564	3 189 143	10 770 871	8 700 000	8 700 000	8 700 000	8 700 000
<i>Emprunt nouveau</i>	3 504 246	19 861 841	8 274 000	6 086 095	11 804 056	11 136 856	9 847 053	8 860 359	7 338 870
= Résultats de clôture	2 329 407	0	2 397 728	3 461 889	40 849	-392 611	-474 717	-596 861	-699 045

Prospective budgets consolidés									
GAILLAC-GRAULHET AGGLO	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Tableau des soldes de fonctionnement									
+ Produits fiscaux	52 208 142	56 703 904	56 615 454	58 208 099	58 808 213	60 108 968	61 218 746	62 367 693	63 556 932
+ Dotations et subventions	15 057 638	15 684 428	15 721 004	15 826 903	15 490 321	15 603 000	15 603 000	15 603 000	15 603 000
+ Produits de gestion courante	8 751 549	10 140 120	7 748 385	8 379 899	6 408 310	7 584 708	8 587 934	9 891 826	10 996 095
= Produits de fonctionnement courant	76 017 329	82 528 452	80 084 843	82 414 901	80 706 844	83 296 676	85 409 680	87 862 519	90 156 027
- Charges de personnel	31 101 431	34 238 073	33 307 087	33 846 445	34 560 206	35 107 840	35 705 550	36 314 044	36 933 521
- Charges à caractère général	15 571 006	20 932 468	15 724 679	13 715 137	17 501 682	16 174 025	16 469 716	16 771 321	17 078 957
- Charges de gestion courante	24 138 158	26 229 160	25 235 077	26 301 169	26 390 652	26 871 627	27 160 359	27 456 461	27 760 133
= Charges de fonctionnement courant	70 810 595	81 399 701	74 266 843	73 862 751	78 452 540	78 153 492	79 335 625	80 541 825	81 772 612
= Epargne de gestion	5 206 734	1 128 751	5 818 000	8 552 150	2 254 304	5 143 184	6 074 056	7 320 694	8 383 415
+ Produits exceptionnels et financiers	226 824	1 177 295	1 168 609	203 735	191 620	38 500	38 500	38 500	38 500
- Charges exceptionnelles et financières	1 295 839	1 403 260	1 193 438	1 408 389	1 500 200	1 138 336	1 230 677	1 312 087	1 376 325
= Epargne brute	4 137 719	902 786	5 793 171	7 347 496	945 724	4 043 348	4 881 879	6 047 107	7 045 590
Tableau des soldes d'investissement									
- Remboursement des emprunts	3 685 039	3 986 705	3 864 229	3 190 210	3 482 200	3 452 886	3 570 290	3 566 561	3 518 444
= Epargne nette	452 680	-3 083 919	1 928 942	4 157 286	-2 536 476	590 462	1 311 589	2 480 546	3 527 146
+ Recettes propres	2 935 833	6 111 765	2 706 487	4 137 334	7 522 951	4 047 181	3 951 701	4 011 435	3 938 299
+ produit des cessions	429 595	30 160	0	0	446 400	0	0	0	0
= Capacité d'investissement	3 818 108	3 058 006	4 635 429	8 294 620	5 432 875	4 637 643	5 263 290	6 491 981	7 465 445
<i>Travaux d'investissement et autres dépenses</i>	17 147 219	36 940 434	17 290 672	16 505 700	31 793 405	24 867 110	24 285 060	24 649 201	24 203 360
<i>Affectations de résultats N-1</i>	6 269 221	2 326 602	2 329 407	2 397 730	3 826 452	0	0	0	0
<i>Subventions</i>	5 885 051	11 693 991	4 449 564	3 189 143	10 770 871	8 700 000	8 700 000	8 700 000	8 700 000
<i>Emprunt nouveau</i>	3 504 246	19 861 841	8 274 000	6 086 095	11 804 056	11 136 856	9 847 053	8 860 359	7 338 870
= Résultats de clôture	2 329 407	0	2 397 728	3 461 889	40 849	-392 611	-474 717	-596 861	-699 045

D) Les recettes d'investissement

La Communauté d'agglomération doit restaurer les niveaux de ses épargnes pour préserver sa santé financière.

L'épargne nette est au budget primitif négative tant en budget lié qu'en budgets consolidés pour 2026. directement lié à l'épargne négative du budget ZA.

Les recettes d'investissement sont principalement composées du Fonds de Compensation pour la Taxe à Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 4.2 M€ inscrits en 2026 car se rapportant aux opérations d'équipement mais qui ne seront perçus qu'en 2027(1.4M€ réalisé en 2025) et des subventions projetées à hauteur de 10.8 M€.

A ce jour, le programme des opérations est très ambitieux, la section intègre le tirage d'emprunts nouveaux en 2026 à hauteur de 5.1 M€ (hors emprunt ZA inscrit pour équilibre des opérations) à réinterroger en fin d'exécution budgétaire en fin d'année.

Des cessions de terrains en zones d'activité économique ont été inscrites pour 300 000 € sur 2026.

E) Les dépenses d'investissement

L'ensemble des dépenses d'équipements et travaux de 2026 représente environ 31.8 M€ en budgets consolidés (16,5 M€ en 2025) dont 23.1 M€ en budgets liés (12.6 M€ en 2025) Il est prévu de poursuivre les opérations pluriannuelles et de maintenir un programme d'entretien, d'amélioration, d'équipement et de développement en lien avec les besoins du territoire.

Suit le détail des Investissements 2026 par budget

PRINCIPAL

Opération	Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
	PAS D'OPERATION	178 209,65	301 512,96	479 722,61
022	MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES	1 178,93	62 500,00	63 678,93
055	MATERIEL SERVICE ADM ET TECH - MOBILIER	8 017,35	10 000,00	18 017,35
078	PEPINIERE GRANILIA	0,00	12 000,00	12 000,00
082	TRAVAUX DIV BATIMENTS (BUDGET PPAL)	18 155,33	180 900,00	199 055,33
092	VINOPOLE	32 895,06	472 702,90	505 597,96
128	AIRES ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	22 080,00	24 300,00	46 380,00
129	HABITAT PRIVÉ	0,00	245 236,00	245 236,00
130	HABITAT PUBLIC	0,00	594 764,00	594 764,00
141	CENTRE BOURGS ET CŒURS DE VILLAGE - FCDDT	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
149	TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE - BATI	2 329,32	85 000,00	87 329,32
150	FONDS DE CONCOURS CULTURELS	0,00	5 000,00	5 000,00
151	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE	0,00	67 000,00	67 000,00
157	TRAVAUX PETITE ENFANCE	7 448,97	65 652,00	73 100,97
163	FONDS DE CONCOURS MAM	0,00	72 000,00	72 000,00
164	URBANISME - APPUI OPERATIONNEL	90 581,00	77 000,00	167 581,00
31	MATERIEL DE PUERICULTURE	11 321,72	14 200,00	25 521,72
BP_0003	LE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE - TOUT INVESTISSEMENT	7 493,34	80 350,00	87 843,34
BP_0004_AP	ZONES D'ACTIVITES	0,00	1 031 134,20	1 031 134,20
BP_0006_AP	CRECHE GAILLAC	0,00	900,00	900,00
BP_0007	FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT PISCINES	0,00	760 500,00	760 500,00
BP_0008	TRAVAUX PHOTOVOLTAIQUES- COUTS INDUITS - PRINCIPAL	0,00	1 200,00	1 200,00
BP_0009	RENOVATION CRECHE RIVIERES	24,69	0,00	24,69
BP_0010	CRECHE RABASTENS	878 403,67	273 039,00	1 151 442,67
BP_0012	ENTRETIEN P3 DES INSTALLATIONS CVC - PRINCIPAL	16 382,13	108 000,00	124 382,13
BP_0014	EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET NUMERIQUE - BP	206 898,45	669 037,00	875 935,45
BP_0015	GESTION DES EAUX PLUVIALES	0,00	283 481,00	283 481,00
BP_0016	CENTRES DE RESSOURCES AGGLO TOUS SITES	3 463,35	4 500,00	7 963,35
BP_0017	TRAVAUX DE BATIMENTS - BP	1 152,00	0,00	1 152,00
BP_0018	TRAVAUX DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE - BP	24 527,08	146 450,42	170 977,50
BP_0021	AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS LENTAJOU – GAILLAC	0,00	841 320,00	841 320,00
BP_0022	MULTISITES ZAE ECONOMIES D'ENERGIE	109 126,24	100 000,00	209 126,24
BP_0024	PLANIFICATION URBAINE TERRITORIALE (ex 132)	48 082,77	141 545,80	189 628,57
BP_0025	PATRIMOINE SPR (ex 147)	36 347,33	106 860,00	143 207,33
BP_0026	VEHICULES LEGERS-PRINCIPAL	74 558,40	3 000,00	77 558,40
TOTAL GENERAL		1 778 676,78	8 441 085,28	10 219 762,06

Hormis ces dépenses d'équipement, la Communauté d'Agglomération alloue une partie des crédits de sa section d'investissement :

- au dispositif d'aide aux entreprises (solde 60 K€)
- à une avance au budget mobilité 150 K€ et au budget Photovoltaïque 300 K€
- au remboursement du capital de la dette (3.5M€)
- aux opérations de travaux pour compte de tiers €, îlot du Gouch 627 K€ et objectif sols 236 K€.

EDUCATION

Opération	Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
	MOBILIER EQUIPEMENT CANTINES	0,00	363 700,00	363 700,00
48	EQUIPEMENT ET MOBILIER	67 495,83	68 371,00	135 866,83
65	ACQUISITION DE MATÉRIEL DE CUISINE	324,00	24 780,00	25 104,00
68	PETITS ET MOYENS INVESTISSEMENTS	729,05	0,00	729,05
70	REHABILITATION ECOLE GRAULHET CRINS	10 508,87	213 101,00	223 609,87
72	REFECTOIRE ET ALAE - ECOLE LISLE SUR TARN	654 426,75	620 771,00	1 275 197,75
74	RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE LAS PEYRAS-RABAS	395 814,66	600 000,00	995 814,66
75	TRAVAUX ECOLE ET REFECTOIRE - ECOLE SALVAGNAC	404 069,73	1 768 642,00	2 172 711,73
ED_0001	INSTALLATION CHAUFFERIES BOIS DANS ECOLES	997,94	0,00	997,94
ED_0002_AP	CREATION CUISINE CENTRALE	0,00	76 000,00	76 000,00
ED_0003	RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE SENOULLAC	43 974,00	200 000,00	243 974,00
ED_0006	RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE STE CECILE AVES-G	555 470,94	40 000,00	595 470,94
ED_0007	TRAVAUX BATIMENTS SCOLAIRES	110 274,42	586 400,00	696 674,42
ED_0008	TRAVAUX SECURITE ACCESSIBILITE-BATIMENTS SCOLAIR	70 099,66	1 341 000,00	1 411 099,66
ED_0012	EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET NUMERIQUE - EDUC	77 052,67	199 250,00	276 302,67
ED_0013	AP-RESTRUCTURATION ECOLE LAGRAVE - TRANCHES 2	0,00	1 264 174,45	1 264 174,45
ED_0015	ENTRETIEN P3 DES INSTALLATIONS CVC - EDUCATION	39 836,02	100 000,00	139 836,02
ED_0016	RENOVATION MJC TECOU	72 356,72	687 643,97	760 000,69
ED_0017	GROS TRAVAUX SUR TOITURES	0,00	398 300,00	398 300,00
ED_0018	TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE ECOLES	83 698,55	365 000,00	448 698,55
ED_0019	VEHICULES LEGERS-EDUCATION	0,00	37 000,00	37 000,00
BUDGET	EDUCATION JEUNESSE	2 587 129,81	8 954 133,42	11 541 263,23

MOBILITÉ

Opération	Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
	Divers	30 765,23	457 317,01	488 082,24
MOB_0001	PLAN VELO	366 770,52	920 000,00	1 286 770,52
21	MOBILITE	397 535,75	1 377 317,01	1 774 852,76

VOIRIE

Opération	Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
analytique Communes	TRAVAUX DE VOIRIE	249 443,66	2 807 762,03	3 057 205,69
144	EQUIPEMENTS NUMERIQUES ET INFORMATIQUES	0,00	300,00	300,00
25	VOIRIE	249 443,66	2 808 062,03	3 057 505,69

PHOTOVOLTAIQUE

Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
Etudes faisabilité PV		5 000,00	
BRENS ECOLE - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AUTOCONSO COLL HONORAIRES MOE		15 000,00	
RIVIERES ECOLE - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AUTOCONSO COLL		75 000,00	
SALVAGNAC ECOLE - CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AUTOCONSO COLL		100 000,00	
TOTAL	209 816,86	195 000,00	404 816,86

DÉCHETS

Opération	Libellé	RAR 2025	BP 2026	Consolidé
OM_0002	INVESTISSEMENTS MATERIELS MOBILIERS VEHICULES LOGICIELS	1 298 214,01	1 572 624,72	2 870 838,73
Budget	TEOM	1 298 214,01	1 572 624,72	2 870 838,73

Détail des inscriptions 2026	Montant
Suite arbitrage 12 500 € escalier rabastens	12 500,00
Frais de pub travaux et fournitures cuves enterrées	2 400,00
2 BOM de 19T en remplacement d'une BOM 26T (2013-13ans) et d'une autre de 19T (2010-16ans). Priorité à recherche sur des véhicules d'occasion, sinon en neuf en 2nd temps. Suite arbitrage PPI : passage de 910 000 € à 590 000 €	591 200,00
Colonnes OM et TRI = 240 u pour 678000€ Colonnes Verre = 32 u pour 75200€ Pas de colonnes à carton en 2026 Conteneurs individuels OM 120l x350 x28€ = 9800€ Conteneurs individuels TRI 240l x150 x37€ = 7400€ Conteneurs individuels TRI 360l x150 x51€ = 7650€ Conteneurs collectifs OM et TRI 770l x300 x140€ = 42000€ Pas de conteneurs bioD en 2026 Cuves enterrées : acquisition pour projet LDL (2 cuves neuves près Sdfêtes 60 000€) et Gaillac (2 sites à définir - 60 000€), réhabilitation cuves OM existantes sur Graulhet (à définir avec la commune 60 000€) Sondes volumétriques et antennes déportées = (238€/sonde + 82€ d'antennes) avec coeff rév 1.043 en oct 2025. 160 sondes à acquérir (38 100€)+ 160 antennes (8 200€) Aménagement sol + arceaux autour pt regp collectifs privés et cas isolés (5 000€) Suite arbitrage PPI : passage de 1 062 810 € à 478 100 €	478 100,00
Fourniture, installation, paramétrage des équipements de géolocalisation et de reconnaissance sans contact sur PL > si BOM d'occasion (10260€ au BPU x 2 BOM occasion) x coeff rév 1.043 en oct 2025 = 21 402€ Pas d'acquisition de tablettes renforcées en 2026	21 500,00
Travaux Batiments RABASTENS	458 924,72
Armoires produits chimiques dans le cadre du PA de l'évaluation du risque chimique	5 000,00
Poursuite mise en œuvre du PA du Document Unique	1 000,00
Poursuite mise en œuvre du PA du DU	1 000,00
Poursuite mise en œuvre du PA du DU	1 000,00
TOTAL	1 572 624,72

Pour mémoire RAR 2025 Déchets

Libellé	Montant TTC
ACQUISITION D'UN VEHICULE POIDS-LOURD POLYBENNE - BRAS DE LEVAGE - GRUE - 19T	423 186,22
CARTE GRISE ACQUISITION D'UN VEHICULE POIDS-LOURD POLYBENNE - BRAS DE LEVAGE - GRUE - 19T (CF LOT 2)	1 046,76
LOT 03 POIDS LOURDS POLYBENNE BRAS DE LEVAGE GRUE 26T	461 224,33
CARTE GRISE POIDS LOURDS POLYBENNE BRAS DE LEVAGE GRUE 26T	1 046,76
Fourniture géolocalisation sur VLU UNICOFRANCE Lot n°2 BPU ligne 4	600,00
Fourniture et pose de 25 antennes déportées SIGRENEA lot n°1 BPU ligne 7	1 638,00
COLONNES AERIENNES METAL 4 M3 MARTI COVERING STAN PRIX REVISES	1 898,72
DIAGNOSTIC CUVES ENTERREES DB CROCHET	1 005,60
COLONNES AERIENNES METAL 4 M3 MARTI COVERING TOTAL PRIX REVISES	7 895,33
COLONNES AERIENNES METAL 4 M3 MARTI COVERING STAN prix révisés avec 0.9769	85 904,83
MAD LOGICIEL UNITECH	1 492,80
COLONNES AERIENNES CARTONS 4 M3	44 755,20
COLONNES AERIENNES 4M3 MARTI - RABASTENS POUR REMPLACEMENT COLONNES INCENDIEES	38 966,50
COLONNES AERIENNES MARTI 4 M3 - BRIATEXTE CPLT	150,00
COLONNES AERIENNES 4M3 MARTI - LARROQUE CUTOMISEES KINSHOFFER - COVERING	353,28
16 COLONNES AERIENNES 4M3 MARTI - LARROQUE CUSTOMISEES ET KINSHOFFER	49 312,69
COLONNES A VERRE modele Coeur de ville	13 920,00
COLONNES AERIENNES MARTI 4 M3 - CASTELNAU SUITE KINSHOFFER - COVERING	99 706,49
CONTENEURS INDIVIDUELS 120L OM	11 649,14
COLONNES A VERRE 4m3 x8 - kinshoffer Cplt au BDC TO250370	2 688,00
COLONNES A VERRE 4m3 x8 - kinshoffer Cplt au BDC TO250370	672,00
150 CONTENEURS 770L GRAVES ET PUCES 100TRI et 500M	373,20
150 CONTENEURS 770L GRAVES ET PUCES 100TRI et 500M	24 818,40
FOURNITURE VALISE DE DIAGNOSTIQUE PL/UTILITAIRE DEVIS 47468	2 100,00
80 X SONDAS SUR PAV 2025 COEFF REV 1.043	19 024,32
8 VESTIAIRES 3 CASES SEMI-MONOBLOC	2 785,44
TOTAL GENERAL	1 298 214,01

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Antenne	Libellé	Observations	Montant
COUFFOULEUX	TERRAINS A AMENAGER	Viabilisation lot Giroussens Travaux d'eau + renforcement à prévoir pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès à Giroussens (surface estimée à 1500m²) Viabilisation lot Giroussens Travaux d'assainissement pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès à Giroussens Viabilisation lot Giroussens Travaux d'électricité pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès à Giroussens Viabilisation lot Couffouleux Travaux d'eau + renforcement à prévoir pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès à Couffouleux (délaissé/zone de stockage à côté de La Poste) Viabilisation lot Couffouleux Travaux d'assainissement pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès Couffouleux (délaissé à côté de la poste) Viabilisation lot Couffouleux Travaux d'électricité pour la viabilisation du lot sur la ZAE Massiès à Couffouleux (délaissé à côté de la poste)	12 000,00
GAILLAC PIQUEROUGE	TERRAINS A AMENAGER	Acquisition Roumagnac 2 Fin des acquisition Roumagnac 2 (5 ha * 12€m2)	600 000,00
GAILLAC PIQUEROUGE	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Roumagnac 2 Etude géotechnique pour terrains nouvellement acquis sur Roumagnac 2 Roumagnac 2 Dossier loi sur l'eau, obligation légale, création Roumagnac 2	17 000,00
GAIL_PIQUE	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	Acquisition Roumagnac 2 Frais de notaire suite acquisition terrain Roumagnac 2	45 000,00
BEAUVAIS	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Beauvais Honoraire AUDEO 2026 80k Beauvais Travaux Audeo montant avenant n°1 qui sera demandé en 2026 46 824€ Beauvais Dossier loi sur l'eau -> estimatif à prévoir par avenant (AUDEO) 10k	136 824,00
BEAUVAIS	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	Beauvais Appel de fond AUDEO pour 2026	250 000,00
BRENS	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Xansos 2 Etude d'opportunité pour création Xansos 2	30 000,00
COUFFOULEUX	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Massiès 3 Etude géotechnique - Lancement Massiès 3	10 000,00
GRAULHET LA MOLIÈRE	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	PRIORITE 2 Viabilisation terrain OSCA Travaux de viabilisation du lot à l'arrière de Osca 40K PRIORITE 3 Rue Bernard Palissy Requalibrage de la rue suite acquisition de celle-ci, dans le cadre de l'aménagement de la zone et de la viabilisation du terrain derrière OSCA 300K PRIORITE 1 Molière Appel de fond AUDEO pour 2026 pour la tranche ferme 100K PRIORITE 1 Molière Appel de fond AUDEO pour 2026 pour la tranche optionnelle 250K	690 000,00
GRAULHET LA BRESSOLLE	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Bornage Bornage prospect (Projet dentiste Cunac)	1 500,00
GRAULHET LA MOLIÈRE	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Rue Bernard Palissy Frais de géomètre suite acquisition rue Bernard Palissy Viabilisation terrain OSCA Frais de géomètre pour la viabilisation du lot derrière Osca Graulhet	6 500,00
LISLE	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Bornage Proposition de découpage de la parcelle S914 de 10 530m² pour faciliter la vente du lot	1 500,00
SALVAGNAC	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Aménagement du bas de la ZAE MOE pour la création d'une voirie (sous réserve des études environnementale Zone Humide, pour l'aménagement du bas de la ZAE Dourdoul)	5 000,00
MONTANS	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	Viabilisation 2 lots Garrigue Longue Frais de géomètre pour bornage lié à la viabilisation des 2 lots	1 500,00
MONTANS	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	Viabilisation 2 lots Garrigue Longue Travaux d'eau + renforcement à prévoir pour la viabilisation de 2 lots sur la ZAE Garrigue Longue Viabilisation 2 lots Garrigue Longue Travaux d'assainissement pour la viabilisation de 2 lots sur la ZAE Garrigue Longue Viabilisation 2 lots Garrigue Longue Réseaux électricité pour la viabilisation de 2 lots sur la ZAE Garrigue Longue + Viabilisation 2 lots Garrigue Longue Travaux d'extension de la raquette liée à la viabilisation des 2 lots sur la ZAE Garrigue Longue 26 000,00 €	38 000,00
CAHUZAC	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	Réseaux Coupure des réseaux en lien avec la vente INFACO (voir si vente 2025 ou 2026)	15 000,00
NON AFFECTÉ	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.		15 000,00
NON AFFECTÉ	TERRAINS A AMENAGER	Rue Bernard Palissy Acquisition rue Bernard Palissy (viabilisation lot derrière OSCA Graulhet) 1,00 € Acquisition foncière DIA / Opportunité amiable 200K	200 001,00
TOTAL			2 074 825,00

Focus Détail des Autorisations de Programmes /Crédits de Paiement

BUDGET PRINCIPAL - Suivi des Autorisations de Programmes (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PRIVE			129	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	3 095 316,06 €	1 120 836 €	4 216 152,06 €	563 816,06 €	245 236,00 €	644 100,00 €	979 000,00 €	900 000,00 €	884 000,00 €
Chapitre 20									
Chapitre 204					245 236,00 €	644 100,00 €	979 000,00 €	900 000,00 €	884 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PUBLIC			130	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	2 486 750 €	713 500 €	3 481 614,00 €	1 175 050,00 €	594 764,00 €	471 800,00 €	300 000,00 €	540 000,00 €	400 000,00 €
Chapitre 20					32 000,00 €				
Chapitre 204					562 764,00 €	471 800,00 €	300 000,00 €	540 000,00 €	400 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE ET TERRITORIALE			132	Date ouverture	2017 / 2017-2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025				
TOTAL DEPENSES	1 222 647,15 €	0,00 €	1 097 647,15 €				

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	PATRIMOINE SPR			147	Date ouverture	2020-2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025				
TOTAL DEPENSES	342 220,71 €	0,00 €	262 220,71 €				

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE			151	Date ouverture	BP 2022 / 2022-2028	
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
TOTAL DEPENSES	1 324 535,30 €	- 233 000 €	1 091 535,30 €	924 535,30 €	67 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €
Chapitre 20					67 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	CENTRE BOURGS COEURS DE VILLAGES			141	Date ouverture	2018 / 2018-2028
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
TOTAL DEPENSES	5 315 656,48 €	892 789,13 €	6 208 445,61 €	2 573 445,61 €	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	735 000,00 €
Chapitre 204					1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	735 000,00 €
Chapitre 20							

Détail de l'AP	Intitulé	ZONES D'ACTIVITES			135 puis BP_0004_AP	Date ouverture	BP 2019 / 2019-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	3 984 991,59 €	2 392 634,20 €	6 377 625,79 €	2 864 991,59 €	1 031 134,20 €	621 000,00 €	747 000,00 €	713 500,00 €	400 000,00 €
Chapitre 20					194 500,00 €				
Chapitre 21					806 634,20 €	621 000,00 €	747 000,00 €	713 500,00 €	400 000,00 €
Chapitre 23					30 000,00 €				

Détail de l'AP	Intitulé	PROJET OBJECTIF SOL			BP_0013_AP	Date ouverture	BP 2025 / 2025-2030		
	Montant de l'AP jusque 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
TOTAL DEPENSES	981 288,00 €	309 661,00 €	1 290 949,00 €	- €	235 580,00 €	270 634,00 €	461 952,00 €	166 890,00 €	155 893,00 €
Chapitre 458108					235 580,00 €	270 634,00 €	461 952,00 €	166 890,00 €	155 893,00 €
Chapitre 21	- €								
Chapitre 23	- €								

BUDGET EDUCATION - Suivi des Autorisations de Programmes (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Détail de l'AP	Intitulé	RÉNOVATION ET EXTENSION ECOLE LAGRAVE		56	Date ouverture	BP 2019 / 2019-2025
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025			
TOTAL DEPENSES	996 361,41 €	0,00 €	996 361,41 €			

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	RENOVATION ECOLE LENTAJOU GAILLAC		57	Date ouverture	BP 2019 / 2019-2025
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025			
TOTAL DEPENSES	2 810 068,43 €	0,00 €	2 810 068,43 €			

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE RIVIERES		201	Date ouverture	BP 2023 / 2023-2025
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025			
TOTAL DEPENSES	822 912,03	- €	822 912,03 €			

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	NOUVELLE ECOLE CENTRE DE GRAULHET		ED_0014	Date ouverture	BP 2025 / 2025-2028
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025			
TOTAL DEPENSES	2 720 000,00	- €	6 000,00 €			
Chapitre 20						
Chapitre 21						
Chapitre 23						

Clôturée au 31/12/2025 - Suivi effectué en opération au 01/01/2026

Détail de l'AP	Intitulé	CREATION CUISINE CENTRALE			ED_0002_AP	Date ouverture	BP 2024 / 2024-2028
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
TOTAL DEPENSES	3 430 864,00	50 000,00	3 480 864,00 €	864,00 €	76 000,00 €	2 088 000,00 €	1 316 000,00 €
Chapitre 20					76 000,00 €		
Chapitre 21							
Chapitre 23						2 088 000,00 €	1 316 000,00 €

Détail de l'AP	Intitulé	RESTRUCTURATION ECOLE DE LAGRAVE - TRANCHES 2 ET 3			ED_0013	Date ouverture	BP 2025 / 2025-2028
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2025	Révision 2026	Montant de l'AP à compter de 2026	Réalisations cumulées au 31/12/2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
TOTAL DEPENSES	2 929 282,69	- 1 110 025,55	1 819 257,14 €	233 282,69 €	1 264 174,45 €	321 800,00 €	- €
Chapitre 20							
Chapitre 21							
Chapitre 23			1 585 974,45 €		1 264 174,45 €	321 800,00 €	- €

F) Le détail des 7 budgets

EDUCATION

Libellé	BP2025	CA 2025	BP 2026
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 092 777,50	5 674 601,52	6 576 254,94
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	16 757 265,33	16 610 462,47	17 071 948,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 320 243,17	0,00	700 666,16
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	363 988,44	361 421,75	819 173,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 276 837,00	3 251 272,25	3 297 588,00
66 CHARGES FINANCIERES	509 100,00	508 169,95	648 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	103 000,00	48 245,84	5 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	30 000,00
Total Dépenses	28 423 211,44	26 454 173,78	29 148 630,10
002 Excédent de fonctionnement reorté			
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000,00	142 170,57	150 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 960,44	34 372,44	42 800,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 664 452,00	2 521 106,93	2 571 685,10
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	24 745 609,00	25 001 219,31	26 347 895,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	811 440,00	846 466,24	18 000,00
76 PRODUITS FINANCIERS	8 750,00	8 683,67	8 250,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000,00	9 616,44	10 000,00
Total Recettes	28 423 211,44	28 563 635,60	29 148 630,10
Solde Fonctionnement	0,00	2 109 461,82	0,00

Epargne brute	1 645 271	2 436 511	1 477 039
Epargne nette	53 421	845 352	-367 961

	BP2025	CA 2025	RAR 2025/2026	BP 2026	consolidé BP +RAR
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 437 871,60	2 437 871,60		1 051 641,16	1 051 641,16
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 960,44	34 372,44		42 800,00	42 800,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 900,00	0,00		0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 591 850,00	1 591 158,75		1 845 000,00	1 845 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	171 233,75	95 869,76	12 390,00	96 000,00	108 390,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 163 233,45	2 086 351,07	469 258,83	4 327 944,97	4 797 203,80
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 004 404,42	2 045 608,49	2 105 480,98	4 510 188,45	6 615 669,43
27 Immo financières				20 000,00	20 000,00
Total Dépenses	12 432 453,66	8 311 232,11	2 587 129,81	11 913 574,58	14 500 704,39
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 320 243,17	0,00		700 666,16	700 666,16
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00			0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	363 988,44	361 421,75		819 173,00	819 173,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00		0,00	0,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 310 286,49	1 606 873,74	140 875,55	3 999 409,84	4 140 285,39
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 356 686,43	1 235 095,57	1 021 220,21	2 548 719,11	3 569 939,32
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 033 099,13	4 003 884,16	238,00	5 051 752,52	5 051 990,52
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	2 210,40		0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	2 509,69		170 000,00	170 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 150,00	47 595,64		48 650,00	48 650,00
Total Recettes	12 432 453,66	7 259 590,95	1 162 333,76	13 338 370,63	14 500 704,39
Solde Investissement	0,00	-1 051 641,16	-1 424 796,05	1 424 796,05	0,00

Capacité de désendettement (encours de dette / Epargne Brute)	8,47 ans	13,98 ans
Taux Epargne Brute (Epargne Brute / recettes réelles de fonct.)	8,58%	5,10%

La faible évolution des recettes :

- La hausse de la subvention d'équilibre de 538 K€
- La hausse des produits courants de seulement 50 K€

L'évolution maîtrisée des dépenses :

- 012 à +4,51% : impact de la hausse des cotisations retraites et GVT
- 011 à +15.89% : + 902 K€

Et parmi les principales hausses

- +55K€ de fluides
- +85K€ de fournitures
- +7 K€ de frais d'assurance
- +20 K€ de formations (apprentis)
- +129 K€ de denrées alimentaires
- +30 K€ frais nettoyage des locaux
- +640 K€ entretien et maintenance

Une épargne nette Négative de 1.618 M€ réduite par l'augmentation de la subvention d'équilibre du budget Principal au budget Education de 1 300 000 € en 2026

PRINCIPAL

Fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025		BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 804 141,55	3 994 685,97		4 254 677,82
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 000 595,73	14 576 258,77		14 737 873,87
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 093 064,00	8 098 871,00		10 418 086,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 800 299,02	0,00		3 565 911,31
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 966 978,11	2 927 895,62		2 267 585,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 409 471,14	29 220 184,73		28 368 720,40
66	CHARGES FINANCIERES	304 800,00	303 746,85		205 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00	26 127,01		20 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000,00	0,00		328 000,00
Total Dépenses		65 459 349,55	59 147 769,95		64 165 854,40
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 345 688,84	6 345 688,84		4 395 052,62
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000,00	89 283,27		150 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	292 684,88	292 495,97		123 444,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	958 458,00	919 854,77		984 005,00
73	IMPOTS ET TAXES (fraction TVA +FPIC+ AC)	16 548 341,00	16 582 846,00		16 330 709,00
731	FISCALITE LOCALE (TH/TFB/TFNB/CFE/GEMAPI/IFER/TASCOM)	29 801 319,00	30 451 908,00		30 712 133,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 587 481,34	10 707 000,76		11 007 504,92
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	434 328,26	363 344,43		316 035,96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	391 048,00	421 211,04		10 000,00
78	REPRISE SUR PROVISIONS				136 969,90
Total Recettes		65 459 349,32	66 173 633,08		64 165 854,40
Solde Fonctionnement		-0,23	7 025 863,13		0,00

Epargne brute	1 128 903	3 315 574		1 315 000
Epargne nette	-270 487	1 946 535		0

		BP 2025	CA 2025	RAR 2025/2026	BP 2026	Consolidé BP +RAR
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 215 983,40	1 215 983,40		2 670 687,93	2 670 687,93
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	292 684,88	292 495,97		123 444,00	123 444,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00		0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 433 725,59	1 433 725,29		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 399 390,00	1 369 039,21		1 315 000,00	1 315 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 670 550,15	648 920,31	438 078,46	1 312 241,80	1 750 320,26
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 288 093,91	2 150 752,03	57 979,72	4 182 584,00	4 240 563,72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 860 263,73	928 015,47	342 930,45	2 078 387,98	2 421 318,43
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 726 793,78	1 283 988,16	939 688,15	867 871,50	1 807 559,65
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 200 000,00	1 200 000,00		450 000,00	450 000,00
4581	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	89 148,09	86 497,54	3 410,40	0,00	3 410,40
458105	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	202 324,40	0,00	1 478,70	626 986,00	628 464,70
458107	AMENAGEMENT PONT DE SALLES	642 765,60	636 174,02	1 800,00	0,00	1 800,00
458108	OBJECTIF SOLS				235 580,00	235 580,00
Total Dépenses		17 021 723,53	11 245 591,40	1 785 365,88	13 862 783,21	15 648 149,09
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 800 299,02	0,00		3 565 911,31	3 565 911,31
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-176 048,00	0,00		420 000,00	420 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 966 978,11	2 927 895,62		2 267 585,00	2 267 585,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00		0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 302 673,44	1 621 844,00	64 832,00	3 601 402,68	3 666 234,68
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 428 744,81	707 831,18	1 336 083,87	1 822 127,37	3 158 211,24
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES et cautions	1 708 803,90	1 002 211,00		6 000,00	6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00			0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 200 000,00	1 200 000,00		450 000,00	450 000,00
4582	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0,00	107 775,67		0,00	0,00
458204	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES LENTAJ	1 084 987,61	927 846,00	394 327,43	1 039 071,43	1 433 398,86
458205	BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	45 156,00	0,00		259 698,00	259 698,00
458206	COLLECTE PNEUX USAGES	107 775,67	0,00		1 200,00	1 200,00
458207	AMENAGEMENT PONT DE SALLES	552 353,20	79 500,00	30 000,00		30 000,00
458208	OBJECTIF SOLS		0,00		389 910,00	389 910,00
Total Recettes		17 021 723,76	8 574 903,47	1 825 243,30	13 822 905,79	15 648 149,09
Solde Investissement		0,00	-2 670 687,93	39 877,42	-39 877,42	0,00

Capacité de désendettement (encours de dette / Epargne Brute)	6,79 ans
Taux Epargne BRUTE (Epargne Brute / recettes réelles de fonct.)	2%

La faible évolution des recettes :

- Dynamique fiscale de 2,61% mais gel de la fraction de TVA, FPIC, IFER, ...
- Des dotations en augmentation + 300 K€ notamment en lien avec la petite enfance
- La baisse des produits courants, notamment des remboursements d'absentéisme

L'évolution maîtrisée des dépenses :

- 012 à +1,96%, malgré la hausse des cotisations retraites
- 011 à +6.51% : +259 K€

Dont :				Observations
Fluides (60611 60612 60613 60621)	338712	318000	- 20 712 €	
Carburants (60622)	32985	30000	- 2 985 €	
Frais de télécommunication (6262)	137885	110378	- 27 507 €	
Frais affranchissement (6261)	42024	41350	- 674 €	
Participations (6281 6284 6287 6288)	374120	420503	46 383 €	
Impôts (63512)	69 082	72 000	2 918	
Assurances (6161 6168)	170 347	197 402	27 055	hausse significative des primes
Documentation (6182)	39 614	40 673	1 059	
Formations (6184)	23 730	60 160	36 430	Mise en œuvre plan de formation des agents
Frais d'actes et de Contentieux (6226 6227)	125 767	124 500	- 1 267	
Indemnités régisseurs et comptable (6225)		110	110	
Produits de traitement (60624)			-	
Frais nettoyage des locaux (6283)	82 725	109 045	26 320	
Vêtements de travail (60636)	9 821	15 100	5 279	
Fournitures techniques (60631-2-3)	40 114	53 050	12 936	entretien Bâti
Locations (6132 6135)	205 359	103 180	- 102 179	fin locations Agecos crèche RABASTENS
fournitures administratives, culturelles et scolaires (6064 6065 6068)	255 829	272 780	16 951	impact hausse prix alimentation
Prestations de services (611 6042 617)	287 092	360 148	73 056	idem notamment révision de contrats
Entretiens et maintenances (6152 6155 6156)	805 865	898 482	92 617	entretien contrats bâti +maintenance infom etc...
Divers (6228 6238)	718 195	714 070	- 4 125	
Fêtes et cérémonies et réceptions (6232 6233 6257)	25 148	29 850	4 702	
Impressions publications et RP (6236 6237 6231)	107 726	125 520	17 794	
Déplacements (6247 6251 6256)	34 482	48 415	13 933	
Soit un total de :	3926622	4144716	5,55%	

Compensés par quelques contractions de postes de dépenses

Une épargne nette positive de 1.321 M€ qui permet de renvoyer 1.3 M€ vers le budget de l'Éducation pour assurer son équilibre
L'épargne nette est ramenée à 0

MOBILITÉ						
Fonctionnement						
Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025		BP 2026	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 399 269,98	1 159 238,54		1 423 992,21	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	207 834,00	145 596,41		154 354,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	136 844,45	0,00		458 550,59	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 970,00	19 970,00		39 000,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 189 624,53	3 103 263,17		3 062 249,95	
66	CHARGES FINANCIERES	3 000,00	2 700,47		3 500,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000,00	11 963,68		5 000,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	150 000,00	0,00			
	Total Dépenses	5 118 542,96	4 442 732,27		5 146 646,75	
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	484 027,14	484 027,14		523 579,75	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 280,00	5 280,00		6 000,00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	5 000,00	4 925,00		5 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES	1 801 200,00	1 793 508,85		1 850 000,00	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 823 035,82	2 885 582,80		2 762 067,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	105 889,47		0,00	
	Total Recettes	5 118 542,96	5 279 213,26		5 146 646,75	
	Total Fonctionnement	0,00	836 480,99		0,00	
	Epargne brute	-332 492,69	367 143,85		-32 029,16	
	Epargne nette	-332 492,69	367 143,85		-32 029,16	
Investissement						
		BP 2025	CA 2025	RAR 2025/2026	BP 2026	Consolidé BP +RAR
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	20 668,63	20 668,63		0,00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 280,00	5 280,00		6 000,00	6 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES AVANCE	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	328 090,00	33 787,36	30 730,00	215 000,00	245 730,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 722,79	42 715,99	24 061,63	18 500,00	42 561,63
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	608 020,00	6 302,16	342 744,12	1 143 817,01	1 486 561,13
	Total Dépenses	1 038 781,42	108 754,14	397 535,75	1 533 317,01	1 930 852,76
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00		47 636,22	47 636,22
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 844,45	0,00		458 550,59	458 550,59
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 970,00	19 970,00		39 000,00	39 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	229 585,09	79 294,76	1 034,00	536 165,54	537 199,54
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	436 094,44	57 125,60	35 964,29	662 502,12	698 466,41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES AVANCE	216 287,44	0,00		150 000,00	150 000,00
	Total Recettes	1 038 781,42	156 390,36	36 998,29	1 893 854,47	1 930 852,76
	Total Investissement	0,00	47 636,22	-360 537,46	360 537,46	0,00

La faible évolution des recettes :

- La dynamique du Versement Mobilité à 1,850 M€ avec un taux unique inchangé 0,60% appliqué à la masse salariale brute de toute entreprise comptant au moins 11 salariés
- La hausse des subventions d'investissement liées au plan vélo

L'évolution maîtrisée des dépenses :

- 012 en hausse : comptabilisation frais plan vélo 2026 et frais de refacturations d'entretien des aires (40K€)
- les frais FEDERTEEP et SPL

Une épargne nette légèrement négative en prévisionnel, toutefois un virement prévisionnel vers la section d'investissement, c'est-à-dire un autofinancement de 458 550 €

Déchets

Fonctionnement

	Libellé	BP 2025	CA 2025		BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 473 851,52	2 046 919,79		2 337 450,70
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 029 622,02	1 984 068,60		1 970 369,07
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 000,00	0,00		412 392,37
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	291 623,00	291 618,45		455 531,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 950 000,00	5 922 768,42		6 291 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	65 000,00	64 697,54		90 200,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 385,00	53 136,80		60 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	320 000,00	320 000,00		0,00
	Total Dépenses	11 202 481,54	10 683 209,60		11 616 943,14
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	497 660,13	497 660,13		724 002,14
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	3 016,24		1 000,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 442 500,00	1 545 507,52		1 169 391,00
731	FISCALITE LOCALES	8 826 609,47	8 949 402,00		9 600 550,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	99 000,00	83 792,92		86 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	330 711,94	321 832,93		9 600,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 000,00		26 400,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00		0,00
	Total Recettes	11 196 481,54	11 407 211,74		11 616 943,14
	Solde Fonctionnement		724 002,14		0,00

Epargne brute **-203 037** **517 960** **0** **143 921**

Epargne nette **-318 637** **402 498** **5 721**

Investissement		BP 2025	CA 2025	RAR 2025	BP 2026	consolidé BP +RAR
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	115 600,00	115 462,67		138 200,00	138 200,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 856,81	18 186,00	1 492,80		1 492,80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 296 524,55	1 152 097,57	1 296 721,21	1 578 345,72	2 875 066,93
	Total Dépenses	3 454 981,36	1 285 746,24	1 298 214,01	1 716 545,72	3 014 759,73
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 925 211,55	1 925 211,55		1 640 715,99	1 640 715,99
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 000,00	0,00		412 392,37	412 392,37
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	10 000,00	0,00		26 400,00	26 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	291 623,00	291 618,45		455 531,00	455 531,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	241 200,90	109 632,23	84 070,00	395 650,37	479 720,37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	983 945,91	600 000,00		0,00	0,00
	Total Recettes	3 454 981,36	2 926 462,23	84 070,00	2 930 689,73	3 014 759,73
	Solde Investissement	0,00	1 640 715,99	-1 214 144,01	1 214 144,01	0,00

La faible évolution des recettes :

- La hausse de la fiscalité (2,4%)
- La stabilisation des produits courants, à un niveau moindre qu'en 2025, résultant du non-ramassage des gros producteurs, mais aussi des actions d'optimisation mises en œuvre pour la réduction du volume de déchets et impactant le niveau de la redevance spéciale

L'évolution maîtrisée des dépenses :

- 011/012 : la maîtrise des charges de collecte + 5.88 %, soit +368 K€, (mais revenant à un montant inférieur à 2024 4.366 M€ contre aujourd'hui 4.268 M€)
- 65 : la hausse « subie » des frais de traitement +6.22% contre 13.85 % entre 2025 et 2024.
L'impact des sensibilisations agit sur les tonnages, moindres à traiter, et la disposition de la loi de Finances visant à abaisser le taux de TVA de 10 % à 5.5 % sur les prestations de traitement (et collecte) amortit les augmentations annuelles votées par Tryfil.
- La création d'un service de propreté en pied de Point d'apport volontaire 100 K€ en dépenses financés par une hausse de 100 K€ de fiscalité

L'appel à une hausse de fiscalité intégrant un produit supplémentaire de 503 600 €, permet l'équilibre du Budget TEOM et le retour d'une épargne nette à 0

VOIRIE

Fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025	BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	828 367,80	489 566,18	829 481,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	720 277,11	678 951,15	780 015,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	599 856,58	0,00	1 297 402,53
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	115 622,00	107 980,59	171 134,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 200,00	20 582,16	200,00
66	CHARGES FINANCIERES	60 000,00	51 912,06	88 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	88 500,00	17 398,68	5 000,00
	Total Dépenses	2 433 823,49	1 366 390,82	3 171 732,53
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	367 479,62	367 479,62	854 768,53
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00	12 176,67	5 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	504 073,00	339 438,76	565 000,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	756 862,00	600 469,06	1 098 097,00
73	IMPOTS ET TAXES	314 821,00	430 433,00	314 821,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	441 202,87	442 593,26	334 046,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	9 301,50	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 385,00	49 383,00	0,00
	Total Recettes	2 433 823,49	2 251 274,87	3 171 732,53
	Total Fonctionnement	0,00	884 884,05	0,00

Epargne brute	-156 074	285 946	48 768
Epargne nette	-276 074	171 397	-120 232

Investissement

	BP2025	CA 2025	RAR 2025/2026	BP 2026	Consolidé 2026
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	647 662,84	647 662,84	1 435 840,79	1 435 840,79
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	504 073,00	339 438,76	565 000,00	565 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	120 000,00	114 549,17	169 000,00	169 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 372,00	0,00	0,00	3 150,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	89 982,88	89 982,88	6 191,12	6 191,12
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	593 945,36	180 813,48	366 250,00	366 250,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 334 352,91	1 858 340,48	2 261 200,03	2 501 302,57
458113	OPERATIONS SOUS MANDATS	7 172,56	7 172,56	0,00	0,00
458115	OPERATIONS SOUS MANDATS	1 921,86	1 921,86	0,00	0,00
458116	OPERATIONS SOUS MANDATS	940,74	940,74	0,00	0,00
458117	OPERATIONS SOUS MANDATS	220,55	220,55	0,00	0,00
458118	OPERATIONS SOUS MANDATS	1 363,21	1 363,21	0,00	0,00
45812	OPERATIONS SOUS MANDATS	40 055,00	40 055,00	0,00	0,00
458129	OPERATIONS SOUS MANDATS	10 752,70	10 752,70	0,00	0,00
458131	OPERATIONS SOUS MANDATS	5 970,22	5 970,22	0,00	0,00
	Total Dépenses	4 363 785,83	3 299 184,45	5 107 290,82	5 356 734,48
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	599 856,58	0,00	1 297 402,53	1 297 402,53
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-6 000,00	0,00	0,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	115 622,00	107 980,59	171 134,00	171 134,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	675 169,14	407 893,35	395 433,02	543 943,02
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 820 758,39	1 189 090,00	1 837 596,00	3 344 254,93
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00
458208	OPERATIONS SOUS MANDATS	10 333,75	10 333,75	0,00	0,00
458209	OPERATIONS SOUS MANDATS	10 353,08	10 353,08	0,00	0,00
45821	OPERATIONS SOUS MANDATS	9 619,63	9 619,63	0,00	0,00
458211	OPERATIONS SOUS MANDATS	2 104,81	2 104,81	0,00	0,00
458212	OPERATIONS SOUS MANDATS	2 815,08	2 815,08	0,00	0,00
458214	OPERATIONS SOUS MANDATS	110,00	110,00	0,00	0,00
458222	OPERATIONS SOUS MANDATS	1 056,27	1 056,27	0,00	0,00
458224	OPERATIONS SOUS MANDATS	61 543,10	61 543,10	0,00	0,00
458225	OPERATIONS SOUS MANDATS	33 329,00	33 329,00	0,00	0,00
458226	OPERATIONS SOUS MANDATS	12 940,00	12 940,00	0,00	0,00
458227	OPERATIONS SOUS MANDATS	4 408,00	4 408,00	0,00	0,00
458228	OPERATIONS SOUS MANDATS	9 767,00	9 767,00	0,00	0,00
	Total Recettes	4 363 785,83	1 863 343,66	1 655 168,93	3 701 565,55
	Total Investissement	0,00	-1 435 840,79	1 405 725,27	0,00

Ce budget s'équilibre, avec une épargne brute positive de 49 K€ et une épargne nette négative, toutefois la section de fonctionnement dégage un virement vers la section d'investissement couvrant le remboursement de la dette et un autofinancement des travaux et équipements à hauteur de 744 K€.

Les flux évoluent en cours d'exercice entre le fonctionnement et l'investissement en fonction des travaux confiés à la régie Voirie.

En raison du report de perception du FCTVA 2026 (année N+1), la recette n'a pas été portée au BP 2026, étant proposé que ce budget fonctionne dorénavant en FCTVA perçu.

Les communes ont été avisées en février de la possibilité de revoir les montants d'attribution de compensation qu'elles accordent à cette compétence lors de la CLECT 2026.

La difficulté à aller capter la totalité des subventions allouées par le département au titre du FAVIL, Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local, nécessitera une réflexion sur les propositions de répartition des enveloppes 2026 octroyées à chacun des conseillers départementaux sur leur canton.

- AC de fonctionnement à réévaluer ?
- La certitude de la couverture des annuités de prêts contractés pour les acquisitions de matériels par les tarifs de refacturation de ces derniers lors des travaux en régie ?

2026 : questionnement quant au mode de financement et de gestion de la compétence.

PHOTOVOLTAIQUE						
Fonctionnement						
Chapitre	Libellé	BP 2025	CA 2025		BP 2026	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 000,00	1 926,80		5 000,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 092,38	0,00		77 498,15	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00		1 100,00	
66	CHARGES FINANCIERES	12 000,00	288,00		12 000,00	
	Total Dépenses	42 092,38	2 214,80		95 598,15	
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	9 492,38	9 492,38		45 598,15	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	32 600,00	38 226,94		50 000,00	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	0,00		0,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	93,63		0,00	
	Total Recettes	42 092,38	47 812,95		95 598,15	
	Total Fonctionnement	0,00	45 598,15		0,00	
	Epargne brute	11 600,00	36 105,77	0,00	33 000,00	
	epargne nette	-28 400,00	36 105,77		18 000,00	
		BP 2025	CA 2025	RAR2025/2026	BP 2026	consolidé
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	16 636,81	16 636,81		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES avance	224 000,00	200 000,00		315 000,00	315 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 500,00	5 100,00	12 771,87	5 000,00	17 771,87
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 000,00	74 054,73	197 044,99	190 000,00	387 044,99
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	472 531,81	160 019,94		0,00	0,00
	Total Dépenses	1 001 668,62	455 811,48	209 816,86	510 000,00	719 816,86
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				77 498,15	77 498,15
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	21 092,38	0,00		263 357,14	263 357,14
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	39 168,62	39 168,62		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES et avance	941 407,62	680 000,00		377 861,57	377 861,57
	Total Recettes	1 001 668,62	719 168,62	0,00	719 816,86	719 816,86
	Total Investissement	0,00	263 357,14	-209 816,86	209 816,86	0,00

Ce budget prend sa consistance depuis 2025, les opérations sont suivies dans un budget annexe, imposé à sa création par la réglementation.

Elles seront réintégrées en 2027 dans le budget principal, avec un suivi en analytique de façon à conserver l'équilibre de ces opérations et de leur financement (revente d'électricité des productions d'énergie photovoltaïque assurant à terme l'équilibre de ces dernières).

Une avance du budget principal (300 000 €) permettra la poursuite des travaux avant de calibrer et contracter l'emprunt 2026.

Zones d'Activités				
Fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP2025	CA 2025	BP2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 980 400,00	348 197,68	2 074 825,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 163 752,88	0,00	1 068 810,35
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 933 896,03	5 933 896,03	5 667 187,85
Total Dépenses		10 078 048,91	6 282 093,71	8 810 823,20
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	587 699,64	587 699,64	1 073 810,35
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 914 296,03	5 667 187,85	7 737 012,85
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	576 053,24	1 078 531,00	0,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	22 485,57	0,00
Total Recettes		10 078 048,91	7 355 904,06	8 810 823,20
Solde Fonctionnement		0,00	1 073 810,35	0,00
		Epargne brute	752 818,89	-2 074 825,00
		Epargne nette	752 818,89	-2 074 825,00
Investissement				
Chapitre	Libellé	BP2025	CA 2025	BP2026
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	5 933 896,03	5 933 896,03	5 667 187,85
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 914 296,03	5 667 187,85	7 737 012,85
Total Dépenses		14 848 192,06	11 601 083,88	13 404 200,70
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 163 752,88	0,00	1 068 810,35
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 933 896,03	5 933 896,03	5 667 187,85
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 750 543,15	0,00	6 668 202,50
Total Recettes		14 848 192,06	5 933 896,03	13 404 200,70
Solde Investissement		0,00	-5 667 187,85	0,00

Rappel : La tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire pour le suivi des lotissements.

En conséquence, les opérations d'aménagement de terrains donnent lieu à ouverture d'un budget annexe, retraçant les opérations en section de fonctionnement, puis d'investissement au travers de ce que l'on appelle la « comptabilité de stock ».

Ce suivi permet de retracer les opérations relatives aux biens ou services entrant dans un cycle de production et destinés à être revendus.

Au début du cycle de production, la collectivité supporte la charge des dépenses afférentes à la production du bien (achat de terrains, études, frais divers de gestion), les dépenses sont ensuite répercutées dans le coût du bien et intégrées au prix de vente.

La communauté d'agglomération a mis en place un budget annexe spécifique en 2017. L'historique de chaque zone d'activité est retracé, permettant ainsi le calcul des stocks de terrains et travaux sur les zones concernées. Ce budget est parfois déficitaire au regard de la pluri annualité des dépenses et recettes par opération. A terme, ces opérations s'équilibrent principalement par le produit des cessions.

Ainsi, le budget présenté ci-dessus n'est qu'une vision à l'instant T. Il s'agit plus d'analyser les bilans financiers de chaque ZAE

ZA	Résultat actuel	Résultat prévisionnel
Garrigue Longue	64 165.85 €	64 165.85 €
Massiès	-537 995.61 €	-393 595.61 €
Aéropôle	-418 363.43 €	36 456.57 €
Rozières	-408 966.73 €	-97 226.73 €
Albarette	-343 079.05 €	121 700.95 €
Bressolle	-348 934.86 €	-39 064.86 €
Dourdoul	-12 140.42 €	-12 140.42 €
Fongrave	48 804.61 €	48 804.61 €
Molière	-1 509 752.08 €	-1 509 752.08 €
Beauvais sur Tescou	-411 323.52 €	-411 323.52 €
Roumagnac	-1 155 074.21 €	-1 155 074.21 €
Total =	-5 032 659.45 €	-3 347 049.45 €

Si l'on tient compte des perspectives économiques, la situation à terme pourrait être celle-ci :

ZAE	Résultat à terme
. Dourdoul (Salvagnac) avec réserve foncière de 23 173 m ²	+ 11 867 € + 15 552 €
. Bressolle (Graulhet)	- 39 065 €
. Aéropole (Graulhet)	+ 36 457 €
. Roziès (Cahuzac/Vère)	- 57 110 €
. Albarette (Lisle/Tarn)	+ 123 868 €
. Massiès (Couffouleux)	-401 842 €
. Garrigue Longue 2 (Montans) Avec réserve foncière de 84 454 m ² (Garrigue Longue 3)	+ 1 745 154 € + 189 007 €
. Fontgrave (Rabastens)	+ 33 663 €
. Molière (Graulhet) Avec réserve foncière de 103 518 m ²	-
. Beauvais (extension) Avec réserve foncière de 27 292 m ²	-
. Roumagnac 2 (extension) Gaillac	-
Total	+ 1 657 551

NB : projections de recettes basées sur les disponibilités foncières et/ou sur le bilan des opérations d'aménagement (pour leur équilibre)

G) Les projets majeurs déclinés par compétences

➤ Education 2026

Travaux :

- Extensions de l'école de Lagrave
- Rénovation de l'ALAE de Lisle-sur-Tarn
- Réhabilitation et extension de l'école de Salvagnac
- Rénovations énergétiques de l'école Ste Cécile d'Avès à Gaillac et de l'école de Senouillac
- Etudes de conception / réhabilitation de l'école de Crins + installation de modulaires provisoires
- Projet de construction d'une cuisine centrale : unité centrale de production pour produire en régie les 2500 repas actuellement achetés au prestataire Ansamble (Baraqueville 12) dans le cadre d'un marché public se terminant le 31/12/2026 (47 sites de restauration/5500 repas par jour/ 88 000 m² de bâti à nettoyer quotidienne). Dépense échelonnée sur 3 ans au PPI
- Travaux de mise aux normes et d'amélioration des 9 cuisines existantes et des 38 restaurants satellites
- Continuation du plan d'amélioration du matériel et mobilier dans les cantines : renouvellement programmé pour mise en place de matériel semi-professionnel remplaçant le matériel domestique (machines à laver le linge à usage domestique avec de nombreuses pannes) et mobilier plus adapté et plus léger (réduction des TMS des agents) avec un travail sur le recyclage du mobilier
- plan pluriannuel sur les toitures
- la collectivité assure un nombre important d'entretiens et de maintenances quotidiennes dans un objectif de prévention, afin d'éviter l'usure prématurée et les dysfonctionnements des équipements.
- La collectivité renforce la sécurisation structurelle de certains équipements par des vérifications réalisées par des bureaux d'études, afin de prévenir les difficultés structurelles constatées par le passé et d'anticiper les conséquences financières associées.

Démarche de réorganisation de la direction Education et écriture d'un projet de service (janvier - décembre 2026) :

Redonner du sens et renforcer la lisibilité de l'action publique éducative

La réorganisation vise avant tout à clarifier les missions, les responsabilités et les circuits de décision au sein de la Direction Éducation. Elle doit permettre une meilleure compréhension de

l'action communautaire, tant pour les agents que pour les communes et les partenaires, en simplifiant l'organisation et en la rendant plus cohérente avec les enjeux éducatifs du territoire.

Valoriser les compétences internes et améliorer les conditions de travail

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de reconnaître et valoriser les savoir-faire existants, de responsabiliser les agents et d'améliorer les conditions d'exercice des missions. La réorganisation doit s'appuyer sur le potentiel des équipes, favoriser la transversalité et créer un cadre de travail plus lisible, plus fluide et plus adapté aux réalités du terrain.

Renforcer la proximité et le partenariat avec les communes et les acteurs éducatifs

La nouvelle organisation devra retisser et consolider les liens avec les communes, en adaptant les modes de fonctionnement aux réalités locales et en renforçant le partenariat territorial. Elle visera une meilleure articulation entre proximité et centralisation, afin de garantir un service éducatif cohérent, équitable et partagé sur l'ensemble du territoire communautaire.

Préparer l'avenir et sécuriser la soutenabilité du service éducatif

Enfin, cette réorganisation doit permettre d'anticiper les évolutions à venir : départs de agents, besoins futurs, transformation des missions, contraintes budgétaires et réglementaires. Sans se limiter à une approche financière, elle s'inscrit dans une logique de gestion responsable et durable, visant à optimiser les moyens humains et financiers tout en maintenant la qualité du service rendu aux habitants.

Exemples

- Nouvelle démarche administrative d'inscription scolaire – périscolaire – extrascolaire
- Questionnement sur la poursuite du Portail Famille AGORA
- Poursuite et intensification de l'harmonisation administrative entre les différents secteurs et services
- travailler toutes les pistes d'optimisation arbitrées dans le cadre de la compétence

Zoom sur le service restauration

- Développement continu des actions du PAT sur le volet des approvisionnements locaux
- Une vigilance continue sur le respect de l'hygiène alimentaire : Plan de maîtrise sanitaire, analyses microbiologiques, audits internes, formations du personnel
- Une attention des équipes de cuisine et de cantine sur la qualité nutritionnelle des repas : grammages des portions, fréquences de services respectant les principes de la loi EGalim
- Un travail sur la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire
- Un travail quotidien de propreté des locaux tout en respectant les normes qui nous imposées pour les établissements recevant du public
- Un lien étroit avec les équipes d'animation pour faire du temps de repas un moment d'éducation au gout

➤ **Petite enfance 2026**

Projets majeurs :

- Ouverture de 12 places supplémentaires à la crèche Arc en ciel à Rabastens
- Mise aux normes des crèches en application du référentiel national bâtimentaire
- Poursuite du dispositif expérimental d'accueil à vocation d'insertion professionnelle ou sociale en crèche en collaboration avec la CAF
- Poursuite de l'attribution du fond de concours spécifique aux communes pour la création ou la rénovation d'un bâtiment accueillant une MAM

➤ **Déchets 2026**

- Réflexions structurantes sur l'évolution des modes de collecte : apport volontaire, fréquence des collectes...

- Réflexion sur les leviers de qualité du service en lien avec les communes : articulation compétence déchets et propreté...
- renforcement de la communication et prévention en faveur de la réduction des déchets et la qualité du tri
- Réflexion sur les leviers de performance et l'optimisation des coûts de collecte et de traitement
 - Acquisition de 2 bennes à ordures ménagères (BOM) d'occasion
 - Acquisition et rénovation de cuves enterrées et nouveau marché d'achat de colonnes enterrées
 - renouvellement des marchés de prestations de collecte

➤ **Politique de la ville 2026**

-Programmation 2026 du contrat de ville Gaillac-Graulhet : subventionnement d'actions programmées en 2026 au titre de la Politique de la Ville (AAP départemental Politique de la ville et priorités 2026 CDV Gaillac-Graulhet)

-Poursuivre et conforter la mise en œuvre du contrat de ville, en cohérence avec sa gouvernance partenariale et participative, et afin de répondre à ses enjeux

-Poursuivre la mise en place de dispositifs de la politique de la ville tels que la GUSP Gaillac et Graulhet, Entrepreneariat Quartiers 2030, Fonds de Participation des Habitants

-Poursuivre et conforter l'articulation du contrat de ville avec certains dispositifs de droit commun (CLSPD, CLS/CLSM, dispositif Prévention Spécialisée, CLPE Ouest Tarn, Schéma Territorial Enfance Famille (STEF), dispositif socio-sport.

-Appuis techniques (et financiers) aux porteurs de projets, au regard des besoins du territoire et au service du contrat de ville, notamment dans le cadre du dispositif « Quartiers d'Été » (programmation d'actions socio-culturelles, sport, animations en proximité durant la période estivale)

-Cotisation au groupe d'intérêt public-GIP-Ressources et Territoires-Centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale. (Arrêt de la cotisation pour 2027)

Animation-et développement des pépinières et hôtels d'entreprises : animations, accompagnements entreprises, signalétique...

Phase 2 du Projet Alimentaire territorial et soutien à la filière agricole : poursuite des actions d'accompagnement des producteurs locaux et de structuration de la filière pour accroître l'approvisionnement local des cantines scolaires

Expérimentation de la Foncière agricole

conventionnement avec des partenaires : Essor Maraicher, OPLA, chambre d'agriculture, Inéopôle formation, animations et achat de matériels, ...

Soutien à la filière viticole :

Travaux de rénovation énergétique et d'extension du bâtiment du V'Innopôle, Conventionnement avec la Maison des Vins

Poursuite de la dynamique autour du soutien aux commerces et à l'artisanat local : Aide à l'investissement des commerçants et artisans, conventionnement avec CCI, CMA pour accompagner les commerces et artisans, partenariat avec les organismes d'appui aux entreprises (Initiative Tarn, Adefpat, UDICT), soutiens aux associations de commerçants

Zones d'Activités Economiques (ZAE) :

Gestion des ZAE existantes : Entretien des espaces verts et de la voirie, requalification ou rénovation de la voirie, de l'éclairage public, divisions parcellaires, maîtrise d'œuvre, signalétique, études de requalification/rénovation des espaces publics ...

Projets d'aménagement de ZAE :

-Etudes de faisabilité sur les projets en vue de l'aménagement et commercialisation de foncier économique : Roumagnac 2 (Gaillac), Massiès 3 (Couffouleux) et Mas de Rest 2 (Gaillac), La Bouissounade (Lagrange), Xansos 2 (Brens).

- Poursuites des acquisitions foncières

-Appels de fonds et honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SPL AUDEO (ZAE de Beauvais sur Tescou, ZAE La Molière-Graulhet),

➤ **Aménagement 2026**

Habitat / Gens du Voyage

- Poursuite des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat lancées en 2024
- Poursuite des aides à la production de logements sociaux
- Suites données aux études de faisabilité pour la résorption de l'habitat insalubre RHI-THIRORI : opérations d'aménagement sur des îlots d'habitat dégradé. Etude d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) lancée en janvier 2025 pour étudier différents scénarios de mise en œuvre
- Engagement de l'élaboration du prochain Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale Gens du Voyage : finalisation de l'étude pour identifier les besoins en relogement et l'identification des produits à développer

Climat

- PCAET/Programme Territoire Engagé dans la Transition écologique : audit/labellisation, lancement de la stratégie économie circulaire, mise à jour des actions et bilan à mi-parcours du PCAET
- Lancement de l'élaboration du Plan Paysage de la Transition Energétique : Assistance à maîtrise d'ouvrage sur 2025 et 2026

Urbanisme

Finalisation du SCOT, des révisions de PLU communaux (Giroussens, Graulhet et Rivières), du SPR de Graulhet et des règlements patrimoniaux de Rabastens, Castelnaud, Puycelsi/Larroque

Urbanisme opérationnel / Système d'Information Géographique Mesures d'accompagnement des communes : Etudes de faisabilité pré-opérationnelles sur les friches et études urbaines dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

➤ **Culture 2026**

Centre Archéologique :

Projet de rénovation du musée en 3 phases inscrites sur le PPI :

2026 : études et lancement consultation programmiste

Programmation culturelle 2026 :

Semaine gauloise, Nuit des Musées et Journées du Patrimoine

Réouverture de l'exposition du torque

Valorisation du patrimoine archéologique intercommunal (analyse des vases de Cestayrols et numérisation du buste de Sainte-Cécile du Cayrou)

Développement des publics :

Dernière édition du « Goût de la terre » avec valorisation de la récolte de recettes des habitants du territoire réalisée lors des 2 précédentes éditions (thématiques « fruits et légumes » et « céréales ») projet transversalité communication/lecture publique

Inauguration, organisation tournée et animations Micro-folie mobile :

Véhicule opérationnel (financement DETR à 80%) et recrutement d'une médiatrice à effectif constant

Mois du numérique / Forum du numérique :

Alternance 1 année sur 2 entre « Forum du numérique » (temps fort événementiel) et « Mois du numérique » (programmation sur l'ensemble du territoire durant le mois de novembre) avec inauguration de la Micro-folie, animations, médiations, BD manga, etc.

Action itinérante dans tout le territoire « Livresse des mots » Une rencontre littéraire et conviviale entre un auteur et un vigneron dans les communes du territoire

Lecture publique :

Salons et festivals littéraires : Festival du livre de Gaillac, prix petite enfance, Festival du dessin de presse de Rabastens, Festival « Lisle noir », Inauguration de la BDthèque

Acquisitions des collections

Livres, DVD, jeux, etc. pour le réseau de toutes les médiathèques

Aménagement des espaces d'accueil des médiathèques de Gaillac et de Graulhet

Renouvellement du mobilier d'accueil pour favoriser un accès à la médiathèque pour tous les publics et la compréhension des espaces (mobilier, bureaux d'accueil, espaces détente)

Travaux d'accessibilité pour les médiathèques de Gaillac et de Graulhet

Création de portes automatiques pour faciliter les accès publics notamment les personnes à mobilité réduite, création d'une nouvelle signalétique adaptée à tous les publics en situation de handicap et pour valoriser les espaces

➤ **Communication 2026**

En fonctionnement

Evènements : Fête des agents le 11 juin, Noël des enfants en décembre, évènements nouvelle gouvernance, accueils des nouveaux agents, intranet

Magazine regards : Impression de 2 nouveaux numéros en Juin et octobre. (expérimentation d'une distribution est internalisée avec des 5 contrats saisonniers sur 3 semaines par numéro).

Culture :

Communication annuelle sur la programmation et l'exposition Torque au centre archéo, accompagnement com sur le lancement de la Microfolie, impression et communication/lancement du livre de recettes des habitants (clôture du projet « le Gout de la Terre »)

Habitat : *communication sur le dispositif Cap'Agglo (OPAH)*

Urbanisme : *Lancement du PLUi auprès des habitants*

Economie :

Valorisation Oscà, Territoire d'industrie convention avec collectivité Albi et Carmaux : évènement Filières days

RH

accompagnement sur la Journée de la santé au travail, puis sur les élections professionnelles de fin d'année

En investissement

-Enveloppe pour des signalétiques d'équipement pour tous les services de l'agglo

-Développement du site internet de l'agglo

➤ **Politiques contractuelles 2026**

-Poursuite de l'optimisation des financements extérieurs sur les projets du bloc communal en lien avec les politiques contractuelles territoriales FEADER (nouveau programme Leader 2023-2027), FEDER (Approche Territoriale Intégrée Objectif 5) Etat (Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique), Région (Contrat Territorial Occitanie), Département (Fonds de Développement Territorial) et la politique d'accompagnement des investissements communaux par les fonds de concours. Pilotage des politiques contractuelles territoriales avec les partenaires.

-Mise en œuvre opérationnelle du nouveau programme LEADER en collaboration avec le PETR Pays de Cocagne. Ingénierie auprès des porteurs de projets (services agglomération, communes, porteurs privés).

Installation du nouveau Comité de programmation LEADER

-Dans un contexte de raréfaction des subventions, renforcement de la veille sur les dispositifs et sources de financements et renforcement de l'appui aux services opérationnels de l'Agglo sur la recherche des financements, le montage et le suivi des dossiers d'investissements de l'Agglo et la gestion des encaissements des recettes d'investissements pour les dossiers suivis par le Service.

-Poursuite de la gestion de la politique des fonds de concours (programmation jusqu'au 31/12/2026)
Gestion des versements

-Organisation du renouvellement du Conseil de développement, de son installation. Accompagnement du Conseil de développement dans la définition des modalités de son fonctionnement et dans les relations Agglomération / Conseil de Développement

H) la consolidation des budgets de la collectivité en 2026

BP 2026 Consolidé tous Budgets hors écritures de neutralisation
Les écritures croisées Subventions d'équilibre refacturations entre budgets sont neutralisées pour éviter les doubles comptes.

Dans le Consolidé sont neutralisés :

* flux des charges de personnels entre budgets (facturations et remboursements)		357 800 €		459 550 €
* flux des charges à caractère général entre budgets (facturations et remboursements)		101 750 €		
* subvention d'équilibre versées par le budgte principal aux budgets annexes	Scolaire	24 190 886 €		24 524 932 €
	Voirie	334 046 €		
* Avance de trésorerie du budget Principal aux budgets autonomes remboursées dans l'anné	Mobilité	150 000 €		450 000 €
	Photovoltaïque	300 000 €		
* Reversement des AC mobilité collectées sur le budget principal	TOTAL			522 260 €

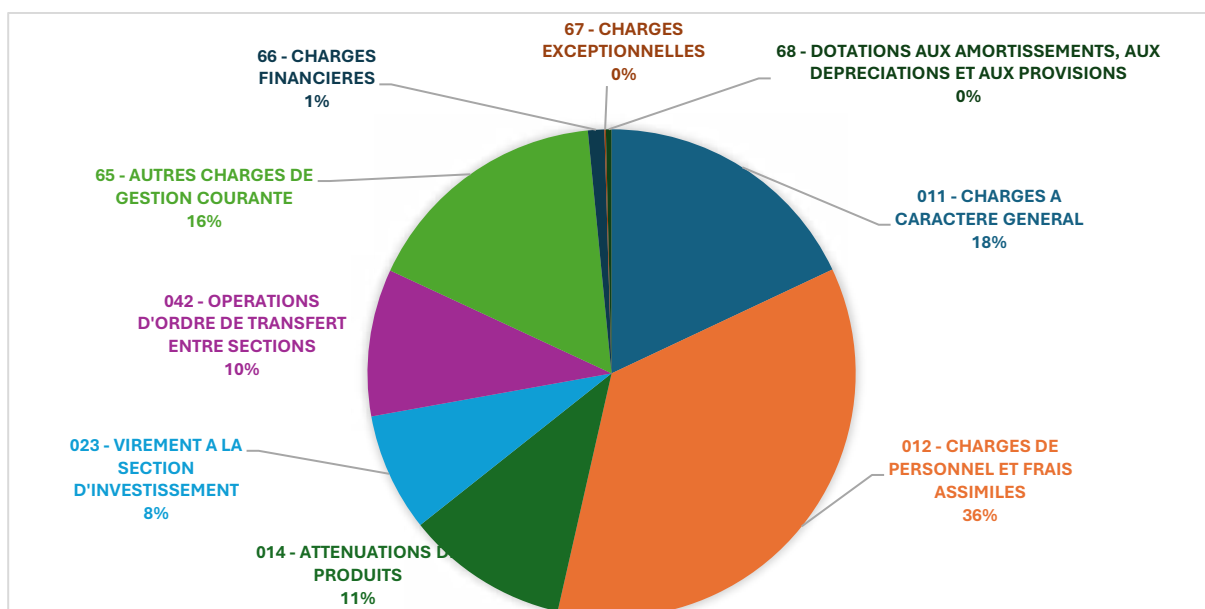
Secti	Sens	Chapitre libellé	Principal	Education Jeunesse	TEOM	Voirie	Mobilité	Photovoltaïque	ZA	Total général	
F	Dépenses	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 254 678	6 576 255	2 337 451	727 731	1 423 992	5 000	2 074 825	17 399 932	
		012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 723 336	17 071 948	1 953 978	453 144	154 354			34 356 760	
		014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 418 086								10 418 086
		023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 565 911	700 666	412 392	1 297 403	458 551	77 498	1 068 810	7 581 231	
		042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 267 585	819 173	455 531	171 134	39 000	1 100	5 667 188	9 420 711	
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 321 528	3 297 588	6 291 000	200	3 062 250			15 972 566	
		66 - CHARGES FINANCIERES	205 000	648 000	90 200	88 500	3 500	12 000		1 047 200	
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	5 000	60 000	5 000	5 000			95 000	
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	328 000	30 000						358 000	
		Total Dépenses			39 104 124	29 148 630	11 600 552	2 743 112	5 146 647	95 598	8 810 823
	Recettes	002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	4 395 053		724 002	854 769	523 580	45 598	1 073 810	7 616 812	
		013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000	150 000	1 000	5 000				306 000	
		042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	123 444	42 800		565 000	6 000		7 737 013	8 474 257	
		70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	969 467	2 571 685	1 153 000	669 476	5 000	50 000		5 418 628	
		73 - IMPOTS ET TAXES	16 330 709			314 821	1 850 000			18 495 530	
		731 - IMPOSITIONS DIRECTES	30 712 133		9 600 550					40 312 683	
		74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 007 505	2 157 009	86 000		2 239 807			15 490 321	
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	316 036	18 000	9 600					343 636	
		76 - PRODUITS FINANCIERS		8 250						8 250	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000	10 000	26 400					46 400		
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	136 970							136 970			
Total Recettes			64 151 316	4 957 744	11 600 552	2 409 066	4 624 387	95 598	8 810 823	96 649 486	
I	Dépenses	001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 670 688	1 051 641		1 435 841			5 667 188	10 825 358	
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	123 444	42 800		565 000	6 000	7 737 013	8 474 257		
		13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				310 000			310 000		
		16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 315 000	1 845 000	138 200	169 000		15 000	3 482 200		
		20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 750 320	108 390	1 493	3 150	245 730	5 000	2 114 083		
		204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 240 564	20 000					4 260 564		
		21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 421 318	4 797 204	2 875 067	372 441	42 562	202 772	10 711 364		
		23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 807 560	6 615 669		2 501 303	1 486 561	197 045	12 608 138		
		27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		20 000					20 000		
		458105 - BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	630 396						630 396		
	458107 - AMENAGEMENT PONT DE SALLES	3 279						3 279			
	458108 - OBJECTIF SOLS	235 580						235 580			
	Total Dépenses			15 198 149	14 500 704	3 014 760	5 356 734	1 780 853	419 817	13 404 201	53 675 218
	Recettes	001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT				1 640 716		47 636	263 357	1 951 709	
		021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 565 911	700 666	412 392	1 297 403	458 551	77 498	1 068 810	7 581 231	
		024 - PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATION	420 000		26 400					446 400	
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 267 585	819 173	455 531	171 134	39 000	1 100	5 667 188	9 420 711	
		10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 666 235	4 140 285	479 720	543 943	537 200			9 367 383	
		13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 158 211	3 569 939		3 344 255	698 466			10 770 872	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		6 000	5 051 991				77 862	6 668 203	11 804 055		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			170 000						170 000		
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			48 650						48 650		
458204 - BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES LENTAJ		1 433 399							1 433 399		
458205 - BOURG CENTRE ET COEUR VILLAGES ILOT	259 698							259 698			
458206 - COLLECTE PNEUX USAGES	1 200							1 200			
458207 - AMENAGEMENT PONT DE SALLES	30 000							30 000			
458208 - OBJECTIF SOLS	389 910							389 910			
Total Recettes			15 198 149	14 500 704	3 014 760	5 356 734	1 780 853	419 817	13 404 201	53 675 218	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses et les recettes globales de fonctionnement s'équilibrent à **96.65 M€**. (hors écritures neutralisées, subventions d'équilibre, avances entre budgets, remboursements divers de budget à budget)

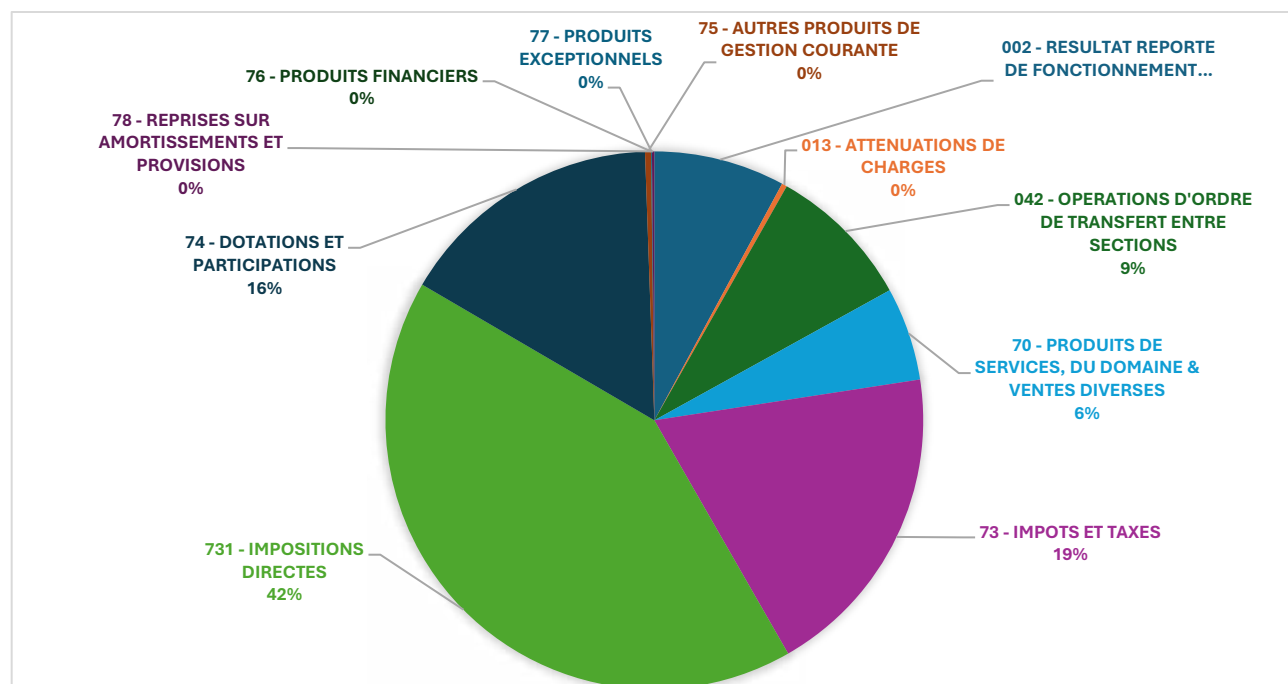
Dépenses consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :



Recettes consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :

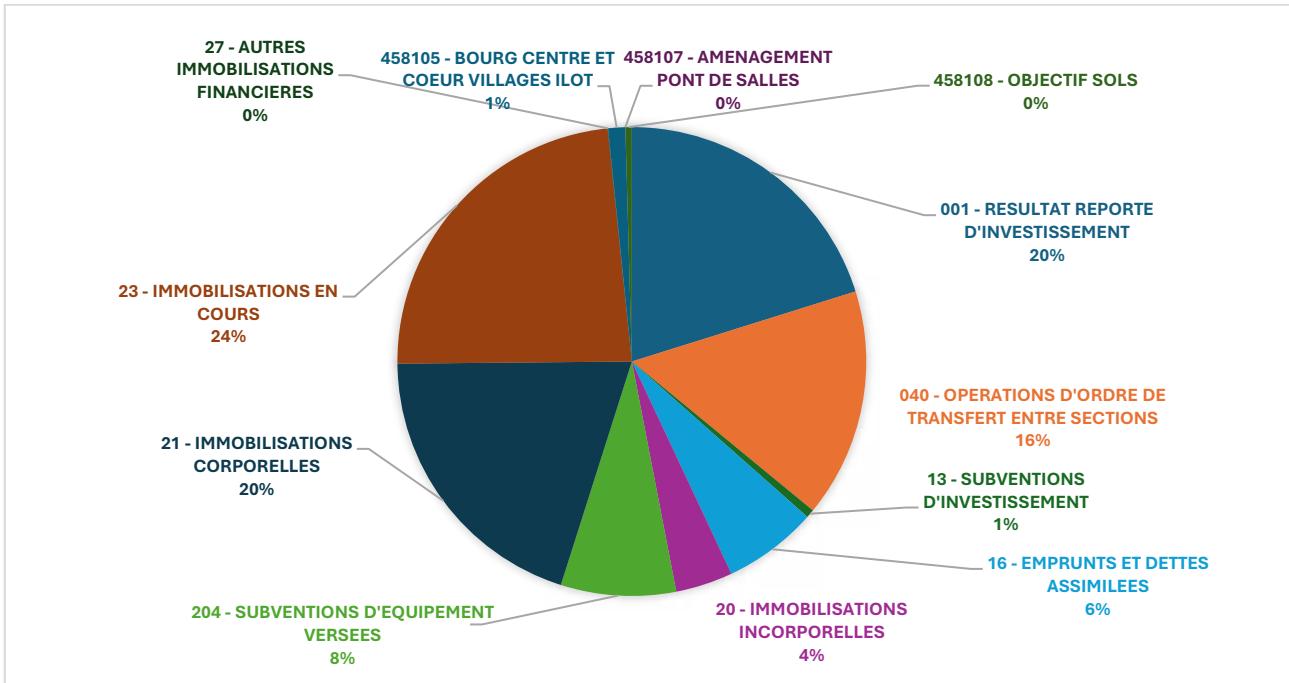


SECTION D'INVESTISSEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses et les recettes globales d'investissement s'équilibrent à **63,7 M€**.

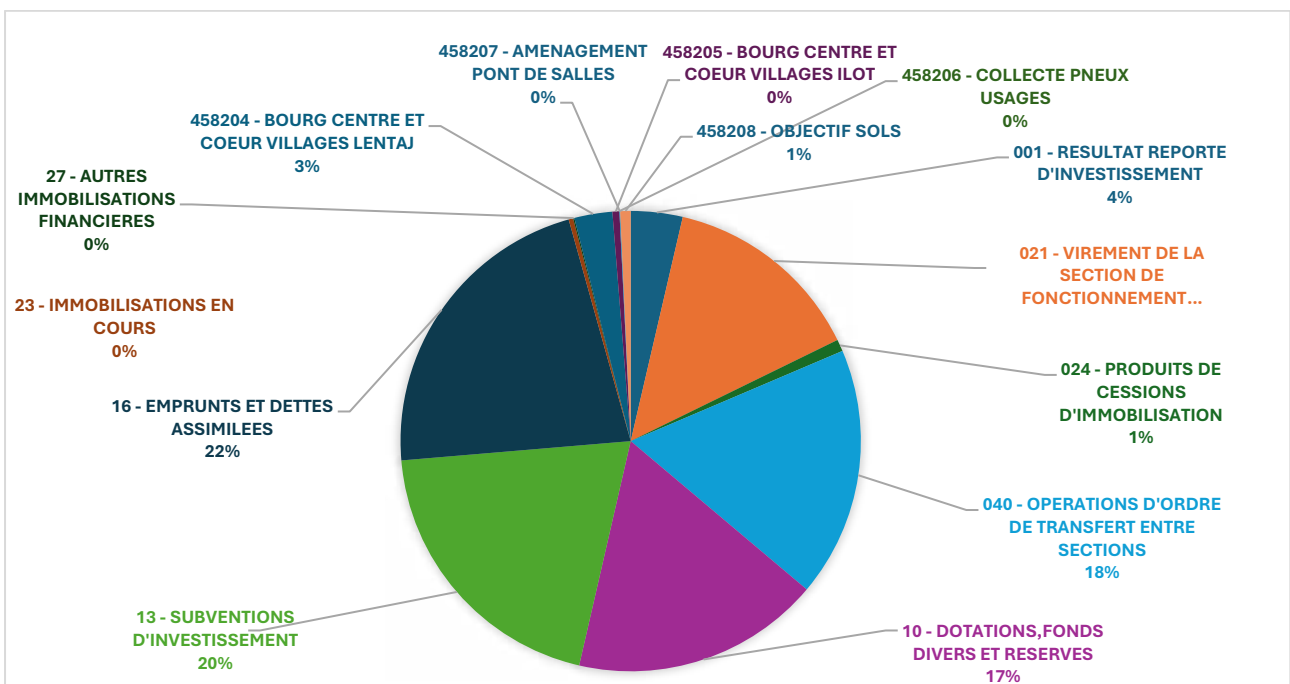
Dépenses consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :



Recettes consolidées

La répartition par chapitre est la suivante :



Les ratios 2026

Rappel

Un ratio est un chiffre ou un pourcentage. Il résulte d'une division entre deux données des sections de fonctionnement ou d'investissement et peut être exploité pour apprécier la situation d'une collectivité, son évolution, pour réaliser des comparaisons et analyser la structure de ses coûts, son équilibre financier.

- Les ratios de niveau comportent au numérateur une donnée budgétaire ou financière et au dénominateur la population
- Les ratios de structure comportent au numérateur et au dénominateur une donnée budgétaire ou financière

Pour mémoire sont rappelés les ratios identiques en comptes administratifs

Il faut noter que le budget primitif est un prévisionnel qui s'ajustera en cours d'année selon les niveaux de réalisation.

RATIOS obligatoires

21/04/2026

	2023	2024	2025	2026
Population totale recensement INSEE (feuille DGF)	76 012	76 965	76 965	77 839

Informations financières - Ratio	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Ratio n°1 Dépenses réelles de fonctionnement/Population en euros Principal et education budgets liés	728,76 €	778,43 €	779,05 €	793,56 €
Ratio n°2 Produit des impositions directes/Population en euros Principal	566,31 €	598,10 €	611,12 €	604,36 €
Ratio n°3 Recettes réelles de fonctionnement/Population en euros Principal et education budgets liés	777,47 €	827,20 €	848,50 €	829,88 €
Ratio n°4 Dépenses d'équipement brut/Population en euros Principal et education budgets liés	109,26 €	120,64 €	120,31 €	279,56 €
Ratio n°5 Encours de la dette/Population en euros Principal et education budgets liés	369,56 €	357,82 €	384,36 €	340,76 €
Ratio n°6 D.G.F./Population en euros Principal	39,91 €	39,92 €	40,38 €	41,16 €
Ratio n°7 Dépenses de personnel /D.R.F en % Principal et education budgets liés	51%	51%	52%	51%
Ratio n°8 D.R.F. + Remb de la dette en capital / R.R.F en % Principal et education budgets liés	97%	98%	96%	101%
Ratio n°9 Dépenses d'équipement brut / R.R.F en % Principal et education budgets liés	14%	15%	14%	34%
Ratio n°10 Encours de la dette / R.R.F. en % Principal et education budgets liés	47%	43%	45%	41%

RATIOS complémentaires

Taux de dépendance financière : dotation globale de fonctionnement / recettes réelles de fonctionnement (degré de « dépendance financière » à la principale dotation de l'État)	9,10%	8,52%	8,19%	4,96%
Capacité de désendettement : niveau de l'épargne brute – qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette – à celui de l'encours, qui mesure les futurs remboursements	7,25	7	5,5	9,4
Taux d'autonomie financière : Produit des impositions directes / recettes réelles de fonctionnement	72,11%	72,13%	71,54%	72,82%

Ratio 1 Importante augmentation des dépenses de fonctionnement par habitant qui s'explique notamment :

Sur le 011 Charges à caractère général +1.2 M€ voir détail plus haut

Les charges de personnel ont augmenté de 600 K€, (alors même que l'impact des cotisations CNRACL à lui seul a représenté plus de 450 K€) enfin 2026 voit le reversement du solde de l'excédent d'Assainissement au SIAEPG 251 K€

Ratio 2 Maintien du ratio d'impositions par habitant rappel du faible taux de revalorisation des VL en référence aux années précédentes

Ratio 3 Une diminution du ratio de recettes découlant de la fin de mesures d'Etat notamment sur le secteur de l'Education, et d'une indemnité exceptionnelle d'assurance sur l'éducation (bâtiment de Téco) titrée en 2025, cependant compensée en partie par la dynamique des produits issus de la fiscalité économique

Ratio 4 Comme en 2025, d'importantes opérations d'investissement sont inscrites au Budget primitif et viennent gonfler ce ratio, cependant en réalisation ce ratio revient annuellement aux alentours de 120 € : habitant.

Ratio 5 Encours de la dette par habitant, évolue raisonnablement malgré l'emprunt important sur le budget Education (5 M€), et sur le photovoltaïque (78 M€) en parallèle des emprunts arrivent à terme. (Encours 29,6 M€ principal +éducation au 1^{er} janvier 2026)

Ratio 6 La population CAGG augmente d'environ 900 habitants par an au cours des 3 dernières années et pour autant la DGF baisse d'année en année. (Dotation forfaitaire n'évolue peu, la dotation de compensation, héritage de la suppression en 2001 de la part salaire de l'ex TP diminue chaque année d'environ 3 %

Ratio 7 La baisse significative du ratio des dépenses de personnel par habitant reflète les réorganisations des services intervenues depuis l'automne 2024.

Ratio 8 Hausse du ratio du remboursement du capital dans les recettes réelles de fonctionnement. Indicateur d'aisance financière, il permet de déterminer si la collectivité peut couvrir ses obligations de remboursement de la dette.

Ratio 9 Ce ratio mesure la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Ratio 10 cet indicateur financier mesure le poids de la dette par rapport aux revenus générés par la CAGG. Si ce ratio est supérieur à 100%, cela signifie que l'encours total de la dette représente plus d'une année de fonctionnement.